



Compte rendu de la réunion de lancement

12 mars - Moulins



PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

ORGANISÉ PAR



SALLE/ADRESSE :	Salle des Fêtes « René Vincent » 1, place Maréchal de Lattre de Tassigny, 03000 Moulins
PARTICIPANTS :	105 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	18h à 21h

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Mathias BOURRISSOU CPDP

M. Nicolas LE MEHAUTE CPDP

M. David CHEVALLIER CPDP

M. Dominique SIMON CPDP

Intervenants :

Mme Cécile DE BREUVAND Mairie de Moulins

M. Guillaume DELACROIX Imerys

M. Alan PARTE Imerys

M. Christopher HEYMANN Imerys

M. Fabrice FREBOURG Imerys

M. Loïc CHENAL Imerys

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

La réunion de lancement a donné lieu à une présentation générale du débat public et du projet. 13 questions ont été posées de la salle, 41 rédigées sur les cartons mis à disposition des participants, 22 posées sur les réseaux sociaux et 19 publiées sur le fil de discussion de la diffusion sur YouTube.

De la salle, la tonalité générale des questions concerne en grande partie la **notion de confiance**. Plusieurs participants témoignent ainsi de leurs relations difficiles avec le secteur minier, notamment dans le traitement des pollutions issues d'anciennes mines. Certains incidents survenus dans le monde et impliquant Imerys ont d'ailleurs été rappelés. Certains appellent à diversifier les sources d'information et les intervenants au débat. Le fait que le projet ait été fortement soutenu par la préfète ainsi que par les élus locaux laisse à penser, pour certains, que la décision est déjà prise. D'autres jugent prématuré un tel soutien au projet, faute d'études suffisantes (voire de retours d'expériences d'autres projets). L'absence de prise de parole d'un représentant de l'État a ainsi été regrettée, certaines questions lui étant adressées davantage qu'au maître d'ouvrage (moyens de contrôle des engagements environnementaux de l'exploitant, par exemple).

Sur le projet proprement dit, les questions posées lors de cette réunion (tous canaux confondus) concernent en grande majorité trois grands thèmes : **l'opportunité économique et stratégique du projet**, ses **impacts environnementaux** (liés à l'eau notamment) et ses **retombées en termes d'économie et d'emploi local**.

Concernant **l'opportunité**, le maître d'ouvrage a rappelé l'enjeu de transition écologique lié à l'électrification des véhicules, pour lequel le lithium est indispensable. Des participants ont questionné ce postulat : certains insistent sur la nécessité d'alternatives à l'extraction minière, quand d'autres appellent à ne pas se contenter d'une simple substitution des voitures individuelles thermiques par des voitures électriques, a fortiori s'il s'agit de SUV (des enjeux qui échappent au porteur de projet, dont la raison d'être consiste à extraire le lithium et non à déterminer de tels choix). L'enjeu de souveraineté a été moins traité, si ce n'est au travers de plusieurs questions relatives à l'actionnariat de la société Imerys, dont la qualité de « groupe français » a été remise en cause.

Sur le **plan environnemental**, les impacts sont principalement (mais non exclusivement) abordés en ce qui concerne l'eau. Un premier type d'inquiétudes s'exprime concernant les pollutions des eaux. Un second ensemble de questions concerne les prélèvements dans la Sioule : plusieurs participants doutent ainsi de la faisabilité de tels prélèvements dans un contexte où le changement climatique accroîtra les épisodes de sécheresse. Alors que de nombreuses études restent à mener, le maître d'ouvrage a rappelé la haute ambition environnementale de son projet. Plusieurs questions s'expriment également sur le devenir du site après la période d'exploitation.

L'économie et l'emploi représentent le troisième grand thème abordé au cours de cette réunion. A la différence d'autres projets, pour lesquels le débat public voit se mobiliser de fervents partisans, il ne s'est pas exprimé de message de fort soutien au projet sur ce sujet. Les attentes concernent avant tout des précisions quant au nombre exact d'emplois créés, ainsi que leur statut et leur qualification. Le maître d'ouvrage évoque ainsi 500 à 600 emplois directs, le plus souvent qualifiés.

COMPTE-RENDU INTÉGRAL DE LA RÉUNION

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes, bonsoir à tous, merci d'être venus nombreux et nombreuses. Je me nomme Mathias BOURRISSOUX, je suis président de la Commission particulière du débat public en charge d'animer ce débat pour les quatre mois à venir. Et évidemment, je ne suis pas seul, je suis entouré de toute une équipe présente dans la salle ce soir et que j'invite à me rejoindre pour qu'elle puisse être identifiée parce qu'on sait que c'est souvent aussi après les réunions, autour du pot, qu'on peut faire rencontre et je vous invite à nous solliciter au moment justement du pot pour pouvoir échanger avec nous aussi de manière plus informelle. Voilà, donc Nicolas, David, Dominique, il manque aujourd'hui Claire qui est aussi membre de cette commission particulière, mais qui ne pouvait pas être présente. Elle nous rejoindra sur les prochains temps de débat. Je vous remercie.

Comme j'ai le plaisir d'être président de cette CPDP, j'aurai aussi le plaisir d'être le facilitateur des échanges ce soir. Donc, c'est moi qui vais animer les deux heures et demie de temps qu'on a à passer ensemble pour cette première réunion dite d'ouverture. On parle de réunion d'ouverture, mais en fait, le mieux serait de parler de phase de lancement, puisqu'on est entièrement disponible sur le terrain dans l'Allier cette semaine, équipe de la CPDP, pour multiplier en fait les temps de rencontre avec les publics. Dans la journée, dès demain, on sera à Montmarault. Le jour d'après, dès le matin, on sera à Ébreuil. Et puis le jeudi soir, on aura un grand forum participatif organisé à Gannat. Je pense que ça montre bien l'importance qu'on donne à cette séquence de lancement qui en soi permettra de faire remonter déjà les principaux enjeux, les principales questions que vous formulez en tant que public autour de ce projet. Ce projet, il dure quatre mois, donc il faut prendre le temps de l'installer. C'est ce qu'on fait, c'est ce qu'on fait aujourd'hui et toute la semaine. Quatre mois, pourquoi ? Parce que c'est un temps qui doit nous permettre d'aborder tout un ensemble de sujets. Le débat public, ça permet de débattre de l'ensemble des sujets, des thèmes, bien sûr de l'opportunité du projet qui est proposé par Imerys, maître d'ouvrage, de débattre aussi des alternatives qui pourraient exister d'un certain nombre d'enjeux sur les sujets environnementaux, sur les questions sanitaires de sûreté. Bref, c'est quelque chose qui demande du temps et c'est pour ça qu'on prend le temps aujourd'hui correctement de poser le cadre. On est à un stade où rien n'est ficelé, rien n'est défini. On a l'habitude de le rappeler, mais il faut bien que tous les publics l'aient en tête. On est à une phase de la vie d'un projet où aucune décision n'a encore été prise ; ni celle que prendra Imerys à la sortie du débat public qui est de poursuivre ou pas son projet ni celle que pourraient prendre des autorités administratives à la suite. Donc, c'est un temps qui est important. Mais pour cela, il faut bien une réunion, voire deux réunions pour poser le décor et c'est ce qu'on va essayer de faire en sorte correctement aujourd'hui.

L'ordre du jour, on ne le présente pas, je vais vous le dire de vive voix parce qu'en fait il est assez simple. Comment ça va se traduire en termes de séquençage ? On aura tout de suite après un mot d'accueil républicain de la part de la mairie de Moulins au travers d'une prise de parole de madame l'adjointe. Ensuite, on pourra très rapidement rentrer dans une présentation déjà de l'institution qui organise ce débat public, la Commission nationale. Vous ne la connaissez pas toujours bien, c'est tout à fait normal. Son président, Marc PAPINUTTI, est là ce soir pour pouvoir vous en parler plus en détail et globalement vous éclairer sur le rôle et les missions de la CNDP en France. C'est quand même essentiel pour bien comprendre notre place, nous, équipe organisatrice du débat vis-à-vis du projet et ce qu'on va faire pendant quatre mois par rapport aux questionnements et interpellations que vous ferez remonter. Ensuite, la parole sera donnée aux porteurs de projet. Aujourd'hui, on aura un premier temps de présentation

relativement succinct, plutôt tourné autour de ses attentes pour le débat public à venir. Et puis aussi, quand même, quelques éléments de définition du projet vous seront à un moment donné transmis au travers d'une vidéo de présentation et puis d'un temps aussi de présentation qui sera plus directement mené par les deux personnes présentes à ma gauche que je vous présenterai tout à l'heure et qui permettront d'introduire le sujet dans ses différentes dimensions, dirons-nous. Ensuite, ce sera à mon tour de vous présenter le débat public en tant que tel, c'est à dire les modalités très concrètement. Quels sont les moyens à la disposition du public pour s'informer, participer pendant les quatre mois qui viennent ? Et puis ensuite, on pourra assez rapidement en venir à un temps d'échange. L'idée est d'avoir pour tout le temps restant, c'est-à-dire à peu près 1h15 de rencontre, vraiment plutôt la parole qui vous soit donnée à vous, public, pour que vous puissiez poser vos questions, interpellé soit la CPDP, soit le maître d'ouvrage. Ça veut dire qu'on a la moitié de la rencontre qui est dédiée aux échanges. Et ça, c'est une habitude qu'on prendra. On va essayer de la tenir, que de conserver toujours entre la moitié et les deux tiers en fait des rencontres pour l'expression libre des participants. Le débat, c'est vous qui l'animez en premier lieu. Et donc, c'est important qu'on ait toujours ce temps confortable qui vous soit laissé pour que vous puissiez vous exprimer comme vous le souhaitez en nombre. C'est tout pour aujourd'hui pour ce qui concerne donc les objectifs de la rencontre, planter le décor des quatre mois et puis commencer sur la base de vos questionnements à soulever les premiers enjeux, les premiers grands questionnements qu'on va pouvoir inscrire sur les autres temps à venir dès la semaine suivante.

Je vais finir ce temps introductif avec quelques questions pratiques, mais qu'il me fallait quand même que j'introduise pour que l'échange soit bien amené. La rencontre est diffusée, on vous l'a dit normalement, en direct sur YouTube. On a une cinquantaine de participants, je crois, actuellement connectés. Ça veut dire qu'il y a forcément des caméras pour capter les échanges qui sont positionnées un peu partout, vous l'avez vu, dans la salle. Ça vous a été signalé à l'entrée, au cas où vous ne l'auriez pas entendu et que vous serez rentré un peu vite dans la salle, sachez que si vous ne souhaitez pas apparaître à l'image, il faut vous positionner du côté indiqué par Romain TORD, qui est en fond de salle là-bas, c'est-à-dire en gros du côté régie. Puisque là, vous êtes dans l'angle mort des caméras et vous ne serez pas filmé. Donc, cet enregistrement de la réunion permet bien sûr d'être diffusé en direct intégralement sur YouTube, mais c'est aussi une manière que de proposer ensuite des contenus sur le site internet du débat. Dès que la réunion est terminée, après, on la met à disposition sur le site internet du débat. Et ce sera le cas pour une très grande majorité des rencontres qui vous sont proposées. Alors, pour les personnes qui sont en ligne, justement, sachez que l'idée est que ça soit interactif aussi pour vous. Donc, vous pouvez réagir, poser vos questions directement en fait depuis le chat sur YouTube. L'équipe de la modération qui nous accompagne aujourd'hui va aller collecter ces questions au fur et à mesure de la rencontre et vous verrez qu'on pourra les réinjecter sur le temps d'échange tout à l'heure, de sorte qu'elles soient prises en compte et que vous puissiez aussi avoir des réponses qui vous soient apportées depuis la salle. Si vous voulez par contre poser des questions depuis la salle, alors bien évidemment, je vous conseille d'attendre le temps d'échange de tout à l'heure. Mais vous avez aussi, vous l'avez vu sur les sièges, positionnés, des petits cartons. Et donc dans ce cas-là, si vous le souhaitez, sans attendre la fin, vous pouvez faire remonter directement des questionnements. À un moment donné, avant le temps d'échange, on va les collecter et on pourra les réintroduire aussi sur le temps d'échange que nous aurons en deuxième partie de réunion. Donc, si vous avez des questionnements que vous ne voulez pas garder pour vous en tête, si vous en avez trop aussi, inscrivez-les sur papier et faites-le nous remonter pour que ça puisse être utile et que ça nous facilite la récupération des questions.

Voilà, j'en ai terminé de ce petit temps de présentation globale de la séance d'aujourd'hui et je vais proposer à la mairie de Moulins peut-être de prendre la parole pour un court mot d'accueil républicain. Je vous apporte le micro tout de suite. S'il vous plaît.

Mme Cécile DE BREUVAND – 1^{ère} adjointe au maire de Moulins

Merci président. Trois mots simplement pour vous accueillir dans la salle des fêtes de notre ville, souhaiter que les débats soient riches, intéressants et j'ose dire apaisés et qu'à la fin de tous ces échanges, un avis éclairé puisse être vu sur ce projet important pour notre département et plus généralement pour notre pays. Donc, bon débat et bienvenue à Moulins.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci à vous de nous accueillir dans cette belle salle. C'est un plaisir. Alors, je propose tout de suite de céder la parole à Marc PAPINUTTI, qui est président de la Commission nationale du débat public, qui va vous présenter un peu mieux ce qu'est cette Commission nationale, son rôle, ses missions.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Merci. Bonsoir à toutes et tous. C'est un vrai plaisir d'être en train d'ouvrir un débat public. Peut-être qu'on peut passer au transparent suivant. Voilà, qu'est-ce que la CNDP ? C'est une entité qui a maintenant 25 ans, un peu plus, une centaine de débats publics, 400 concertations réalisées et le droit majeur, on l'a mis en bleu là, c'est évidemment le droit à l'information et à la participation des publics, pour toutes les personnes qui concernent l'environnement. C'est la Charte constitutionnelle de l'environnement aujourd'hui. C'est un élément important, c'est que toutes et tous, on en reparlera, vous puissiez donner vos arguments, donner votre parole, s'il vous plaît. Voilà, alors les grandes missions sont simples. Nous organisons des débats et des concertations. Alors, nous tous seuls, non ; ce sont les membres des CPDP et 270 garants qui organisent ça sur les projets qui ont un fort impact environnemental ou socio-économique. Nous faisons aussi des expertises. Nous accompagnons des collectivités, par exemple, sur des questions relatives à la participation et nous émettons des avis ou des méthodes pour améliorer la participation du public ou, je dirais mieux, des publics, de tous les publics. Alors, les six principes, ceux-là, je vais m'attarder un tout petit peu en commençant par les deux premiers auxquels toute la CPDP présente ici a évidemment signé la charte et s'engage. C'est d'abord l'indépendance. Nous sommes indépendants du pouvoir, du gouvernement, des entreprises. C'est la neutralité. La neutralité, ça veut dire que la parole qui sera dite, la CNDP ne donne pas un avis sur un projet. Elle recueille les avis des uns et des autres en toute neutralité. On le fait avec la transparence, c'est-à-dire obtenir des uns et des autres et notamment des entreprises tous les éléments qui sont techniques disponibles et qui sont mis à disposition sur le site du débat en commençant par le dossier de maîtrise d'ouvrage qui est assez épais, mais qui a le grand panel des informations. L'importance aussi, ce n'est pas un argument ou un référendum. C'est les argumentations des uns et des autres, de tous et toutes, qui seront écoutées et on ne va pas faire de pourcentage de pour, de contre ou autre. On va reprendre toutes les argumentations et c'est l'égalité de traitement, c'est-à-dire que toutes les contributions ont le même poids. Et puis, le point 6, c'est l'inclusion. On sera assez particulièrement... on expérimente des choses, Mathias en reparlera beaucoup mieux tout à l'heure, puisqu'on veut atteindre tous les publics, que ce soit les publics proches physiques ou des publics un peu plus éloignés par des méthodes que nous complétons et qui, dans le cas de la mine de l'Allier, seront expérimentées. Et je crois qu'on y reviendra parce qu'il est extrêmement important sur un sujet de ce type de ne pas se dire simplement qu'on n'aura que les réunions publiques, les gens en visio,

la connexion internet, mais il faut aller jusqu'au bout, jusqu'à la porte des gens et c'est ce qu'on fera avec La Poste.

Alors, un débat pour quoi faire ? Très simplement, la première étape, je crois que ça sera d'informer et c'est une étape qui est majeure ; on la commence ici. Après, la deuxième étape, c'est évidemment de participer, c'est-à-dire que vous, les uns et les autres, vous pouvez participer et vous participerez. Je n'ai aucun doute. Et puis, nous, nous aurons la mission de rendre compte de tout ce qui s'est passé et l'entreprise, le promoteur, le porteur du projet, rendra aussi compte de la modification qu'il fera de son projet ou de l'avis qu'il prendra sur la suite du projet suite à tout ce qui a été dit. Alors, le cadre est assez simple. Le cadre européen, je crois qu'on entend beaucoup parler. C'est la stratégie européenne Green Deal. C'est la fin des ventes thermiques en 2035. C'est la souveraineté énergétique. Tous mots qui seront du côté économique et environnementaux extrêmement échangés, je n'en ai aucun doute. Et puis, en France, c'est une stratégie nationale bas carbone, une loi industrie verte, un code minier, donc des éléments de cadrage soit européens, soit français. Et je crois que c'est ce cadre-là qu'il faut rappeler pour pouvoir rentrer sur le sujet d'un débat industriel comme celui-ci. Alors, le projet, je le dis rapidement, puis Mathias va compléter, évidemment. Le projet, c'est la société minière, c'est la mine de lithium. Ce n'est pas simplement une mine. C'est un site industriel, un site de transformation. Le lithium, c'est un métal qui sera bien présenté tout à l'heure, qui sert évidemment dans les batteries électriques automobiles. Vous verrez dans des petites vidéos que les gens le disent naturellement. Et quand on a vu les enjeux, ça fait 40 ans qu'on n'a pas fait de mine nouvelle en France. La Commission nationale, qui est de 25 membres, a décidé à l'unanimité d'organiser un débat public sur le projet, à la fois pour les impacts nationaux et les impacts potentiels sur l'environnement et surtout sur les territoires d'implantation. Voilà ce que je voulais dire en intro et évidemment je serai là toute la soirée. Merci, Mathias.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, Marc. À quoi va servir le débat ? Alors, on l'a dit déjà, c'est un premier débat public sur une mine en France métropolitaine. Est-ce qu'il y en aura d'autres ? Nous ne le savons pas. On voit que d'un point de vue médiatique, aujourd'hui, ça foisonne, ça foisonne d'idées, ça foisonne éventuellement aussi de projets. Aujourd'hui, en fait, il y a une exemplarité à avoir autour de ce débat, qui est de pouvoir débattre sur le fond de l'ensemble des sujets, en fait, qui permettent non seulement de discuter de l'objet mine, mais aussi du contexte qui vient d'être présenté par Marc et qui, d'une manière ou d'une autre, interroge. C'est un projet, je l'ai dit tout à l'heure, mais on ne le répétera jamais assez, qui est débattu au bon moment dans la mesure où il est en phase de préféabilité. Le principe même du débat public dans le Code environnemental en France, c'est d'intervenir en amont de toute prise de décision. Donc, un moment où tout n'est pas ficelé et donc surtout avant le dépôt des autorisations administratives. Je pense qu'il faut bien l'avoir en tête pour essayer de comprendre quelle est l'utilité du débat public, malgré le fait, à un moment donné, que nous ne rendions pas d'avis, nous, commission particulière, sur le fond du projet. Par contre, nous rendons, comme ça a été dit, un compte-rendu qui est aussi suivi d'un bilan qui sera publié en septembre. Très légalement, c'est simple, nous avons deux mois pour écrire le compte-rendu à date de clôture du débat public et trois mois plus tard, le maître d'ouvrage se devra d'y répondre et donc de rendre sa décision concernant les suites qu'il souhaite donner au projet en tirant enseignement du débat. Donc, c'est simple. Tirer enseignement du débat, c'est quoi ? C'est s'appuyer sur les questions, les recommandations qu'on fera remonter par point à point au travers d'un tableau de synthèse qui sera, à un moment donné, repris par le maître d'ouvrage au moment de communiquer sa décision. Voilà globalement la procédure telle qu'elle se met en place au-delà, finalement, vous voyez, des quatre mois qui

nous rassemblent puisque cela nous amènera au-delà de la rentrée sur la fin d'année 2024.

Je vous propose, parce que là on a parlé de la Commission nationale du débat public sur le fond, on l'a dit au travers de nos mots. Peut-être que le mieux, c'est d'entendre ce que pensent les gens du débat public en passant un premier vidéo trottoir qu'on a réalisé en allant à la rencontre justement des citoyens de l'Allier et qui, voilà, nous donnent leur regard sur l'intérêt ou pas du débat et leur souhait ou pas d'y participer.

Diffusion d'un film

Voilà des points de vue, vous voyez, assez diversifiés par rapport à l'intérêt du débat et la volonté ou pas d'y participer. Vous vous y retrouverez ou pas et vous aurez l'occasion d'ailleurs de nous faire part tout à l'heure de vos propres sentiments par rapport à l'organisation de ce débat éventuellement. Je vais demander à une première personne peut-être aussi de s'exprimer depuis la salle sur ses attentes, justement vis-à-vis du débat public. Et c'est monsieur DELACROIX, puisque vous représentez Imerys, vous avez saisi la CNDP en septembre dernier, qui a décidé d'organiser un débat public. Comment est-ce que vous entrez dans le débat ? Avec quelles attentes vis-à-vis de celui-ci ?

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Bonjour à toutes et à tous.

[intervention d'un participant hors micro]

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, pardon, monsieur, mais il faut qu'on ait un micro de toute façon quand vous vous exprimez depuis la salle qui circule, sinon on ne vous entendra pas depuis YouTube. Je vais être bref sur ce point. Et puis, je vous demanderai si vous voulez bien d'attendre peut-être le temps de questions-réponses pour qu'on puisse commencer à rentrer dans les échanges. Mais, la question est très bonne, ça veut dire qu'il faut qu'on éclaircisse encore plus le cadre juridique dans le droit français. En fait, à partir du moment où votre projet dépasse un certain montant financier et à partir du moment où il est susceptible de porter atteinte à l'environnement et avoir des impacts sur les territoires, vous avez l'obligation en tant que maître de l'ouvrage de saisir l'autorité indépendante qui est la CNDP. La CNDP, c'est qui ? C'est par l'intermédiaire de son président aussi, des commissaires réunis à Paris qui, lors d'une session plénière, vont, sur foi du rapport rendu par le porteur de projet, décider d'organiser ou pas ce débat public au regard justement des éléments de contexte et de compréhension du projet qui sont en sa possession. Donc c'est pour ça que, derrière, après, la CNDP, en septembre, suite à ce dépôt de saisine obligatoire finalement du porteur de projet, a décidé d'organiser le débat qui aujourd'hui débute.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Et dans d'autres cas, on décide de faire des concertations préalables qui sont un sondage sous l'égide seule du maître d'ouvrage ou du porteur et les seuils sont assez simples parce que les seuils industriels pour saisir au-dessus de 600 millions d'euros, c'est obligatoire pour les entreprises. Et entre 300 et 600, c'est une saisine qui peut être un petit peu d'une autre nature, qui peut être simplement à ce moment-là pour demander des garants. Mais, la CNDP s'est décidée sur ce sujet-là à l'unanimité lorsqu'elle a été saisie et qu'on a eu les échanges préalables.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Voilà pour l'éclairage. Je vous en prie, M. DELACROIX, je vous laisse reprendre le fil.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Alors, on reprend. Bonjour à toutes et à tous. Merci, madame le maire, de nous accueillir dans votre salle des fêtes à Moulins. Merci, monsieur le président PAPINUTTI, monsieur le président BOURRISSOUX, pour l'organisation de ce débat. Et puis, merci à toutes et tous ce soir de vous être déplacés en nombre. Cela démontre l'intérêt que vous avez pour le projet que nous soumettons à ce débat. Je vais maintenant me présenter moi-même. Je suis Guillaume DELACROIX, directeur général Europe du groupe Imerys et membre de son comité exécutif. Ça fait 20 ans que je travaille chez Imerys. Imerys, pour celles et ceux d'entre vous qui ne connaissent pas notre groupe, c'est un groupe français d'envergure internationale. En France, nous opérons une trentaine de sites, dont une vingtaine sont adossés à des mines et à des carrières. Nous opérons le plus souvent dans des zones rurales où nous perpétons une activité économique et industrielle qui valorise les ressources des territoires au profit de la collectivité tout entière. C'est notamment le cas dans l'Allier à Echassières. Ainsi, depuis 170 ans, la vaisselle en porcelaine doit son existence notamment aux kaolins de Beauvoir. Il pourrait en être de même demain si le projet se poursuit avec le lithium qui serait extrait d'Echassières. Et ainsi, on pourrait produire en France et en Europe les batteries de nos futurs véhicules électriques. Comme l'agriculture, les métiers de l'extraction appartiennent au secteur primaire de l'économie. Ces métiers sont aussi vitaux à notre économie qu'ils sont peu connus. J'espère ce soir que nous pourrions vous les présenter dans leur complexité, leur exigence, leur modernité aussi. J'espère que le débat qui s'ouvre sera une opportunité de vous faire découvrir notre filière sous un jour renouvelé. Le projet EMILI de mine de lithium dans l'Allier contribuerait à relever les défis du changement climatique. Il se devra également, comme nous l'a rappelé le président BOURRISSOUX, d'être exemplaire sur le plan environnemental et social. Faire advenir ce projet, selon les plus hauts standards sociaux et environnementaux, sera, j'en suis persuadé, avant tout une aventure humaine et collective. Il s'agira d'une mission que nous partagerons ensemble et pour laquelle le rôle de chacune et de chacun sera déterminant, notamment lors de ce débat.

Aujourd'hui, je me réjouis du lancement de ce débat public au niveau local et national. C'est une première pour Imerys et une étape très importante dans la vie du projet. Il intervient à un moment propice. Le périmètre géographique du projet étant maintenant défini, il est opportun de pouvoir échanger concrètement sur les enjeux et les défis à relever. Je pense que c'est le sens de notre présence ce soir et des trois mois que nous commençons maintenant. Néanmoins, nous n'avons pas rien fait depuis quelques mois avec les équipes de la Commission du débat public et afin d'apporter un maximum d'informations au débat. Nous avons travaillé sur un certain nombre de documents les plus complets possibles. Les responsables du projet EMILI continueront dans ce même esprit de transparence à se tenir à votre disposition pour éclairer un débat que j'espère serein, rationnel et pondéré, sous l'égide de la CNDP, qui, j'en suis convaincu, en garantira l'équilibre et la sincérité et en tirera des enseignements et des conclusions constructives pour l'ensemble des parties prenantes. Il serait dommage de limiter ce débat public à une confrontation d'experts. C'est pourquoi des réunions transversales thématiques ont d'ores et déjà été programmées. Elles seront l'occasion d'interroger et de décortiquer les sujets complexes pour que chacune et chacun puisse exprimer, puisse se construire une opinion éclairée sur des sujets par essence complexes. Enfin, nous considérons que deux conditions seront nécessaires au bon déroulement du débat. La première condition, c'est celle de la confiance réciproque entre les parties prenantes. Il y a des avis divergents, ce qui est à la fois sain et bien normal. Il sera d'autant plus important que le débat soit un temps de dialogue et d'écoute constructif. Nous avons pour cela un cadre idéal sous l'égide de la CNDP pour mettre à plat l'ensemble des sujets et cela sans aucun tabou. La seconde condition a trait à l'objectivité et au

caractère rationnel et scientifique des arguments du débat. Nous sommes conscients que nous serons questionnés, parfois contestés, et que nous devons étayer solidement nos propos. Cela est également vertueux. Nous espérons réciproquement que cette exigence d'objectivité scientifique sera partagée par l'ensemble des parties au débat.

Notre objectif pour ce débat est simple, que vous ayez toutes les informations à votre disposition, afin que chacune et chacun puisse sortir de ces quatre mois avec des convictions solides et rationnelles. Alan PARTE, vice-président des projets lithium chez Imerys, qui est à ma gauche, et Christopher EYMANN, directeur du débat public pour Imerys, qui est à sa gauche, et qui nous accompagnent ce soir, ainsi que l'ensemble des équipes du groupe s'emploieront à poursuivre cet objectif. Je vous remercie de votre attention et je repasse la parole au président BOURRISSOUX.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci à vous et merci d'avoir introduit justement les deux intervenants experts au sein d'Imerys, qui vont prendre maintenant la parole pour présenter plus en détail le projet qui va faire l'objet du débat les quatre prochains mois. J'en profite pour vous dire qu'on rentre en fait dans la deuxième séquence de cette soirée. Pour information, il y aura ensuite un point sur les modalités du débat très concrètes, rencontres à venir, outils pour participer, et puis ensuite on vous cédera la parole pour 1h15 encore une fois de participation très libre à partir de vos expressions. Vous disposez d'un quart d'heure, messieurs, pour pouvoir présenter votre projet, avec à l'appui pour commencer une première vidéo motion design que vous proposez pour qu'on saisisse un petit peu les enjeux du projet. Alors, cette vidéo, vous allez le voir, c'est une manière de présenter le projet. C'est un outil communicant et informatif que le porteur de projet met à la disposition du débat. Je rappellerai donc juste qu'il est propriété intellectuelle d'Imerys, c'est eux qui l'ont proposé et qui l'ont donc monté. Donc, ça traduit le point de vue d'Imerys sur son projet, ça n'engage pas la CNDP, vous l'aurez compris. Messieurs, je vous laisse donc passer les 3-4 minutes de vidéo et puis les commenter en présentant pendant 10-12 minutes le projet. On fera en sorte de respecter les 15 minutes qui vous sont dédiées. Merci, en régie vous pouvez lancer.

Diffusion d'un film

Nous allons pouvoir vous écouter pendant 10 minutes sur le fond, qui est la présentation du projet. 12 minutes plus exactement, parce que la vidéo fait un peu moins de 5, c'est vrai. Vous dire, public, cette fois-ci, je m'adresse à vous, qu'une fois ne sera pas coutume, mais c'est vrai qu'on vous a demandé de travailler à une présentation aujourd'hui très libre. On n'a pas eu d'exigence vis-à-vis du contenu que vous apportez aujourd'hui au débat, partant du principe aussi que c'était une réunion d'ouverture et que partant d'une feuille blanche, vous pouvez aujourd'hui assez librement présenter comme vous le souhaitiez votre projet. Il va de soi que dès les premiers enjeux posés, nous serons en mesure de les instruire en cours de débat et que donc on sera progressivement beaucoup plus prescriptif, finalement, sur les contenus des échanges qu'on souhaite aborder en réunion. Et donc, on sera amené à échanger en profondeur sur les points qui font l'objet des ordres du jour. Juste aujourd'hui, je vous demanderai peut-être de placer la focale sur les éléments qui peuvent être complémentaires de la présentation vidéo qu'on vient de voir et qui viennent apporter un niveau supplémentaire d'information par rapport à ce qui est déjà dit dans la vidéo de sorte que le public puisse déjà avoir quelques données complémentaires. Je vous cède la parole.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Merci. Bonsoir, mesdames et messieurs. Donc, je m'appelle Alan PARTE. Je suis en charge des projets lithium pour le groupe Imerys

depuis maintenant trois ans. Je suis vraiment très heureux d'être ici ce soir pour pouvoir commencer à échanger sur ce projet avec vous. J'aimerais quand même profiter du temps qui m'est imparti pour revenir sur quelques points ; certains points qui sont déjà dans la vidéo, mais qui me paraissent quand même importants. Tout d'abord, avant de se faire un avis sur ce projet, je pense qu'il est vraiment essentiel de se faire un avis sur le contexte et les enjeux associés à ce projet. Il y a beaucoup de questions qui ont été posées, des choses dites sur la transition énergétique, l'électrification des mobilités, le rôle du lithium, le rôle de la France et de l'Europe dans tout ça. Nous aussi, on s'est posé ces mêmes questions et donc ce sera aussi l'objet du débat. Nous avons la conviction aujourd'hui que, et comme beaucoup, pour relever le défi de l'urgence climatique et la neutralité carbone que l'on souhaite tous d'ici 2050, nous devons passer à l'électrification de nos mobilités. Aujourd'hui, 30 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Europe proviennent du secteur des transports. Il faut absolument trouver une alternative aux voitures à essence et au diesel et l'électrification aujourd'hui est la seule option crédible et déployable rapidement. Les experts du GIEC, le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat le disent, l'électrification des mobilités offre le principal potentiel de décarbonation de nos transports terrestres, à partir du moment où bien sûr l'électricité produite pour les charger est une électricité bas carbone, ce qui est le cas en France. Je précise et c'est un point important, l'électrification des mobilités n'est pas antinomique avec la revue ou la réflexion autour de nos modes de vie, de nos modes de consommation, de nos modes de transport. On parle beaucoup de covoiturage, de développement du transport public, du ferroviaire, la réflexion autour de la taille de nos véhicules. Ces questions-là, elles sont légitimes. Ces questions-là, elles sont tout aussi légitimes pour les voitures électriques qu'elles le sont pour les voitures thermiques. On doit se les poser, mais ça ne remet pas en cause l'électrification des mobilités, c'est complémentaire. Sur le rôle du lithium, on peut aussi se poser la question, finalement, est-ce qu'il est vraiment nécessaire pour l'électrification ? La réponse est clairement oui. Aujourd'hui, il n'y a pas d'autre technologie alternative aux batteries lithium-ion pour ce déploiement de l'électrification. C'est une chance déjà d'avoir une technologie qui permette d'adresser ce point et de remplacer rapidement les véhicules à moteur thermique.

Autre question qu'on peut se poser, pourquoi extraire le lithium en France ou en Europe, et pourquoi pas l'extraire à l'étranger ? Parce qu'aujourd'hui, on l'a dit, la France et l'Europe sont 100 % dépendantes de ces importations de lithium. Ce qui nous place dans un contexte un peu fragile, dans un contexte géopolitique compliqué. Aujourd'hui, près de 60 % du lithium sous sa forme utilisable dans les batteries provient de Chine. Donc, c'est une question de souveraineté. C'est pour ça que l'Union européenne a placé le lithium sur sa liste de matières premières stratégiques. Au-delà de cela, nous savons également qu'à l'autre bout du monde, les conditions environnementales et sociales ne sont pas au niveau de nos standards français et européens. Donc, c'est une question de souveraineté, mais c'est aussi une question de responsabilité environnementale et sociale. Ce contexte est important parce qu'il permet à chacun et à chacune de juger, de se faire un avis sur le bien-fondé du projet. Nous, nous sommes persuadés qu'il faut absolument, pour ces raisons-là, développer des projets en France et en Europe, des projets responsables, des projets qui suivent nos propres règles et nos propres standards. Nous avons la chance d'avoir ici en France, dans l'Allier, un gisement attractif sous une carrière déjà en exploitation par une entreprise française reconnue et expérimentée. Nous avons aussi en France la chance d'avoir un cadre réglementaire parmi les plus stricts du monde, ce qui donne des garanties au niveau de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. Une fois qu'on a posé ce contexte-là, il faut descendre au niveau de chaque projet. Et encore une fois, tous les projets ne sont pas comparables, il faut faire attention aux généralités. On parle souvent de projet responsable. Est-ce qu'EMILI pourrait dire un projet responsable ?

Enfin, qu'est-ce qu'un projet responsable ? On pourrait dire un projet responsable, à mon sens, c'est un projet où on va passer le temps à comprendre, et étudier les impacts ou les effets environnementaux et sociaux potentiels et prendre avec sérieux toutes les options possibles pour les éliminer, les réduire ou à défaut les compenser, de sorte à avoir un projet acceptable, intégré et qui apporte de la valeur au territoire. Mais au-delà de ça, prenons des exemples concrets. Je vais aller vite là-dessus parce qu'on en a parlé dans la vidéo, mais ce ne sont pas des choix anodins. L'ensemble de ces choix que nous avons décrits ici représentent un surcoût d'environ 20 % sur l'ensemble du projet. Donc, la mine souterraine, ce n'est pas un choix anodin. Ça permet de préserver des dizaines d'hectares en surface. Notamment, le fait de faire le concassage en souterrain permet aussi de réduire les impacts visuels et les impacts sonores. Notre gestion des stériles aussi et des résidus miniers. La vidéo mentionne, si on peut passer sur la slide d'après, le fait d'avoir comme objectif de ne pas mobiliser de surface supplémentaire pour le stockage de résidus miniers. Ça permet d'un point de vue biodiversité de préserver des dizaines et des dizaines d'hectares. Comment ? En valorisant nos coproduits et pour ce qui n'est non valorisable, en les remblayant en souterrain ou progressivement en remblayant les carrières existantes. Le choix d'une friche industrielle plutôt que de faire l'usine de conversion à côté de la mine. C'est un choix qui permet de limiter les impacts environnementaux, qui permet de limiter l'artificialisation des sols. C'est un choix que nous avons voulu faire aussi localement, donc à proximité, aussi pour limiter les transports de minerai.

Dans ce même esprit, si on remonte d'un cran, les canalisations souterraines pour aller d'une usine à une autre, pour déplacer le concentré de mica dans lequel est contenu le lithium de l'usine de concentration vers l'usine de conversion, plutôt que d'envoyer une centaine de camions par jour dans les routes des villages entre Echassières et Montluçon, nous avons imaginé une solution de transport par canalisations souterraines et rails de sorte à éviter cela et en plus à réduire l'impact carbone. Pour cela, il faut une station de chargement. Cela n'a pas été simple de trouver le meilleur emplacement pour la station de chargement. Il a fallu répondre à des critères techniques, mais aussi des critères d'intégration paysagère. Nous avons regardé plusieurs options le long de la voie ferrée et nos études nous ont emmenés à La Fontchambert donc sur la commune de Naves et de Saint-Bonnet-de-Rochefort, qui est un emplacement qui est le seul crédible d'un point de vue technique et aussi qui apporte des avantages indéniables en termes d'intégration paysagère puisqu'on arrive à se coller à l'autoroute A71. On se place de l'autre côté de l'autoroute par rapport aux habitations les plus proches et on arrive à se mettre en contrebas de l'autoroute de sorte que l'autoroute puisse faire un écran à la fois visuel et sonore et de sorte de limiter ses impacts.

J'en viens à la question de l'eau. La question de l'eau est une question importante, d'actualité, à laquelle nous sommes aussi très sensibles. Nous avons beaucoup travaillé depuis 2-3 ans maintenant sur les procédés pour essayer de maximiser le recyclage de l'eau. Avec les procédés que nous avons retenus, nous pouvons recycler 90 % de l'eau que nous utilisons dans nos procédés. La seule eau que nous n'arrivons pas à recycler, c'est l'humidité qui est comprise dans les coproduits ou les résidus que nous allons remettre en souterrain. Elle n'est pas récupérable, mais sinon nous recyclons le reste de l'eau. Pour compenser cette perte d'eau dans l'humidité, nous avons besoin de 600 000 m³ d'eau par an au niveau de l'usine de concentration, 600 000 m³ par an au niveau de l'usine de conversion. Cette consommation d'eau peut paraître beaucoup, mais ça nous place parmi les projets dans le monde à la plus basse consommation d'eau, les projets lithium. Deuxième question sur l'eau, où allons-nous la chercher ? Pour ne pas fragiliser le massif de la bosse, nous avons imaginé d'aller chercher l'eau plus loin dans la Sioule, là où le débit serait suffisant parce que nos besoins représentent un millième du débit moyen de la Sioule et moins

de 1 % de son débit lors des périodes les plus fragiles. Au niveau de Montluçon, au niveau de l'usine de conversion, une solution innovante qui est d'aller récupérer les eaux usées au niveau de la station d'épuration. Donc, aucun prélèvement dans le Cher, 100 % de nos besoins seront des prélèvements d'eau usée de la station d'épuration. Au niveau des rejets, qui est la troisième question sur l'eau, nous prévoyons de rejeter dans les milieux, à part la partie purification de l'eau de la station d'épuration parce que nous avons besoin de la purifier pour l'utiliser. Nous ne prévoyons pas de rejeter d'eau dans les milieux. Nous avons décidé d'investir dans une technologie qui s'appelle zéro rejet liquide, qui permet de traiter l'ensemble des effluents et de les recycler en totalité.

Sur l'aspect socio-économique, et je vais accélérer, les retombées économiques du projet seraient importantes. On parle de 1 000 emplois soutenus, directs et indirects, dont entre 500 et 600 directement employés par Imerys. Ces emplois existent pour une part dans la région, pour l'autre part il faudrait passer par de la formation interne ou externe. Voilà, en quelques mots le contexte, quelques éléments sur le projet. Je pense que c'est important que vous ayez en tête qu'on a beaucoup travaillé pour prendre en compte ces impacts dès la conception du projet. Nous avons fait des choix structurants dès le début du projet, je pense que vous l'avez compris. Ce projet-là se distingue des autres projets dans le monde. Il faut voir que les projets ne sont pas pareils, les pays ne sont pas les mêmes et les groupes miniers ne sont pas les mêmes. Il faut faire très attention aux généralités. Le travail ici a été fait par les équipes d'Imerys. On est encore à l'étape d'opportunité, les études sont encore en cours, les études d'ingénierie, les études environnementales. On n'aura pas toutes les réponses à vos questions, mais en tout cas il nous semble mûr pour un débat riche. Et vous aurez en face de vous, pendant tout ce débat, les équipes d'Imerys engagées, fières de ce projet, soucieuses de vous écouter, à commencer par moi-même, Christopher ici, Guillaume et les équipes qui sont dans la salle et qui seront peut-être amenées à répondre à certaines de vos questions tout à l'heure. Merci beaucoup.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, M. PARTE, d'avoir respecté le temps imparti. Alors, vous présentez, comme ça, ça permettra de voir pour les prochaines séances qui sera l'interlocuteur côté Imerys que les participants vont rencontrer.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Bonjour à tous, je m'appelle Christopher HEYMANN, je suis directeur des kaolins de Beauvoir, je suis également le directeur du débat public. J'ai une formation de géologue, j'ai travaillé pendant plus de 15 ans sur différents projets miniers dans différents pays. Je suis honoré d'être directeur du débat public et je serai présent pendant les quatre mois qui vont venir pour vous apporter des éléments de réponse, moi ainsi que des experts. On prendra également en compte évidemment vos suggestions, vos remarques. Comme ça a été dit, tout n'est pas ficelé à l'heure d'aujourd'hui. On est encore en préféabilité et on peut encore évidemment effectuer quelques ajustements. En tout cas, merci à tous pour votre participation et l'aspect constructif des échanges qui vont venir. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, avant de passer à la dernière présentation en tant que telle qui porte sur les modalités du débat, je vous propose qu'on puisse visionner un deuxième vidéo trottoir cette fois-ci qui permet de voir quels sont, pour les personnes qu'on a rencontrées dans la rue, les enjeux autour du projet cette fois-ci.

Diffusion d'un film

Bien, j'en profite pour vous rappeler que vous pouvez faire remonter déjà quelques questions ou interpellations via les petits cartons qui sont proposés pour chacune des chaises, sachant qu'après l'équipe va les collecter pour pouvoir me les ramener. Donc, n'hésitez pas à le faire maintenant si vous le souhaitez. On voit quelques enjeux tels qu'ils sont perçus par les publics, pris à la volée comme ça au plus près en allant dans la rue. Aujourd'hui, le débat commence, mais en fait dans nos têtes, nous, l'équipe en charge de l'organiser, il a commencé depuis longtemps parce qu'il faut qu'on sache quelles modalités, à un moment donné, proposer aux gens pour qu'ils échangent. Et forcément se poser la question des modalités qui seraient à privilégier, c'est arriver à mener une étude de contexte très vaste qui permet d'aller solliciter les usagers, les résidents du territoire pour comprendre un peu comment ils auraient envie, à un moment donné, de travailler sur ces différents sujets et sur quels sujets ils ont envie de discuter. Donc là, vous en avez un aperçu, mais par ailleurs on a mené beaucoup d'entretiens et on a aussi mis en ligne un questionnaire pré-débat. Alors, ce questionnaire pré-débat est bien évidemment plein de limites, comme tous les biais méthodologiques liés aux questionnaires. Je n'irais pas vous dire le contraire, mais il a permis quand même de recueillir quelques centaines de réponses qui nous ont permis d'arriver sur des modalités. On voudrait partager avec vous quelques-unes des réponses principales justement qui ont été amenées à ces différents items du questionnaire parce qu'elles permettent de comprendre aussi comment on a voulu un peu travailler au regard de ce que les gens nous ont renvoyé. Alors, premièrement, par rapport à cette question qui était « ouvrir une mine de lithium en France ? », on voit qu'on a bien évidemment besoin d'information, mais surtout une attente des publics pour une vraie mise en discussion des sujets. Parfois, c'est le contraire, les gens ont besoin de connaissances avant de se positionner. Là, on est face aussi quand même, on le voit, à des répondants qui sont en attente de pouvoir porter un débat contradictoire, c'est-à-dire d'entendre différents arguments, certes, que ce débat puisse mobiliser des interlocuteurs variés, que ça puisse permettre de croiser des horizons et des regards un peu différents. Mais, ils veulent pouvoir se faire un avis librement en partie parce qu'il est déjà en construction, cet avis. Et ça nous a marqué, le fait que les gens sont vraiment en attente autour de ce débat, d'avoir une mise à disposition d'un espace d'expression et d'interpellation qui soit vraiment en adéquation avec les sujets qu'on va évoquer progressivement pour que leur parole soit prise en compte.

Deuxième slide sur les enjeux qui sont perçus. Alors là, globalement, on voit bien sûr que tout fait enjeu, ce qui est normal. Si on pense les choses de manière écosystémique, c'est dur d'envisager l'impact d'un sujet sans imaginer sa résonance avec un autre. Mais, ce qu'on voit globalement quand même, c'est qu'il y a une priorisation assez forte des sujets environnementaux qui soulèvent pas mal de questionnements et puis qu'il y a une volonté de parler des impacts potentiels du projet aux différentes échelles. Donc, c'est à la fois traduit au travers de l'intérêt qu'il y a à parler d'enjeux strictement nationaux parce qu'en tant que citoyens, où qu'on soit sur le territoire, on peut être questionné par les enjeux d'indépendance stratégique, par la question des usages, à quoi vont servir les batteries, etc. Et puis aussi, bien sûr, ça nous questionne sur des enjeux de proximité, notamment quand on parle cadre de vie et développement local. On sait qu'on va avoir beaucoup de résidents du territoire de l'Allier en premier lieu qui vont vouloir comprendre quels pourraient être les impacts et les retombées d'un tel projet. Donc, c'est intéressant parce que c'est un projet qui est sur trois sites, mais c'est un projet qui doit bien aussi nous amener à réfléchir à ces différentes échelles entre le micro local, l'impact sur le cadre de vie, l'impact sur les enjeux environnementaux à proximité et puis bien sûr l'échelon national, le cadre global de la transition qui est toujours très perceptible au travers du questionnement des gens. Voilà, donc si on en vient ensuite aux modalités, et c'était le troisième sujet sur lequel on avait envie de

rebondir ce soir, alors là c'est intéressant de voir que la première chose qu'attendent les gens d'un débat public c'est quand même qu'on aille au contact ; qu'on aille au contact des gens, que le rapport humain, que la proximité soit vraiment mise en avant. Vous allez voir, on va s'y atteler vraiment. On a fait en sorte d'intégrer cette dimension-là plus que jamais. Mais, il y a aussi, on le voit, l'importance du distanciel. Les gens souhaitent de plus en plus, et ça, c'est l'effet post-Covid, participer à distance s'ils le peuvent. Pourquoi ? Parce que ça leur permet aussi de s'inscrire dans un cycle de rencontres. On a plus qu'avant peut-être des gens qui participent non pas à une rencontre dans un débat, mais à de multiples rencontres parce qu'aussi le distanciel, la visio, ça aide à pouvoir suivre même quand on est chez soi et qu'on n'avait pas la possibilité de se rendre dans une salle. Donc, ça aussi, on l'a intégré dans l'idée de rechercher vraiment un équilibre entre les modalités et puis bien évidemment vous offrir le cadre de débat qui vous soit le plus confortable, si possible, pour pouvoir débattre en toute sérénité pendant les quatre mois à venir. Voilà concernant ces éléments de cadrage qui nous ont à la fois beaucoup questionnés au départ et puis aussi après beaucoup fait travailler, puisque l'idée était de vous présenter des modalités qui soient à la fois variées et cohérentes et nous allons pouvoir en venir à ces sujets-là. Je pense que ça doit être les prochaines diapos.

On peut commencer par le motion design du débat public, comme ça je réagis sur le motion design, c'est beaucoup plus simple effectivement. Donc, de la même manière qu'Imerys vous a présenté un motion design du projet, on a une petite vidéo qui accompagne le débat. Ça permet, de manière courte, de résumer globalement quelles sont les approches qu'on va mettre en œuvre pendant les quatre mois ensemble. On le regarde ensemble et on en discute après.

Diffusion d'un film

Voilà pour la petite présentation succincte qui permet de voir globalement apparaître progressivement les modalités qu'on va mettre en œuvre. Quelques outils ont été là rapidement évoqués. Je vais rentrer là dans ce dernier temps de présentation avant de vous céder la parole, qui est celui de la présentation des différentes séquences du débat et des modalités clairement qui sont mises en œuvre, c'est-à-dire les outils qui permettent de vous exprimer et qui vous permettent de participer. Maître mot, je l'ai dit tout à l'heure, une volonté de travailler en proximité. Les gens sont en attente qu'ils puissent être interpellés près de chez eux. On est sur un débat aussi qui est dans cette dimension locale. Donc, on va faire en sorte d'être facilement accessible, nous, équipe du débat, et d'aller vers les gens. Alors, il y a plusieurs moyens pour cela, mais il y en a qui sont un peu plus innovants que d'autres, dans la mesure où on a fait original pour ce débat public qui a la particularité d'être sur un projet d'ordre industriel, mais concernant un territoire rural. Nous avons mis en place premièrement un partenariat avec le groupe La Poste pour qu'il puisse y avoir une remise personnalisée du dépliant d'informations auprès des usagers dans les bureaux de poste et que les personnes qui sont intéressées puissent être sensibilisées au débat, pour savoir comment, à un moment donné, justement, prendre connaissance des informations relatives au projet ou au débat et puis ensuite participer. Ça, c'est la première chose, essayer de toucher largement les usagers. Deuxième chose, a été mis en place pour la première fois également, et ça sera opérationnel dès avril, un partenariat qui a été conclu avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour travailler en lien avec les maisons France Service. Les maisons France Service, c'est un équipement important sur les territoires parce que c'est le point d'accès au droit quand on a des démarches administratives. Qu'est-ce qui se passe ? Généralement, les personnes qui ont besoin de se rendre dans les points d'accès au droit pour mener leurs démarches administratives, c'est celles aussi qui ont besoin d'un peu plus d'aide, qui ne sont pas à l'aise avec les outils internet, qui ne mettent pas leurs démarches seules justement à distance. Donc, on a voulu travailler en lien avec le réseau des maisons

France Service pour pouvoir sensibiliser aussi les usagers au sein du réseau des maisons France Service. On est en train, en ce moment même, de voir précisément dans quelle maison et de quelle manière on intervient pendant la durée du débat. Et puis, bien évidemment, aller vers les gens, c'est le débat mobile. Qu'est-ce que c'est le débat mobile ? Très simplement, c'est un stand itinérant, finalement, qui nous permet non pas simplement d'accueillir les gens en salle comme on le fait ce soir, mais d'aller, comme on le fera dès demain matin à Montmarault, avec le Renault Trafic pour ainsi dire, parce que c'est quasiment ça, au plus près des habitants, sur les places de marché, devant une église, dans l'espace public – ça peut être la place du village ou autre – afin de tout simplement être identifiable et interpellable par les gens qui, à un moment donné, curieux, viennent s'adresser à l'équipe du débat et prendre ainsi connaissance du projet et, pourquoi pas, s'exprimer. Ça, c'est cette volonté donc d'être proche qui nous a amenés à conclure ces nouveaux partenariats qui n'existaient pas auparavant et puis à travailler plus encore que jamais cette idée des débats mobiles itinérants.

Si on en vient après aux outils qui facilitent la participation et qui se rajoutent à tout ce que je viens de présenter, bien sûr. Premièrement, il y a toujours une plateforme numérique en ligne qui est très riche dans le cadre d'un débat public. Elle est alimentée en permanence. On s'attache à ce qu'elle soit mise à jour régulièrement et on la consulte en permanence. Et vous pouvez, à partir de cette plateforme en ligne, poser vos questions, échanger vous-mêmes, commenter sur un certain nombre de contenus, exprimer votre avis, vos propositions, tout cela intégrant bien évidemment le compte-rendu du débat public. Le compte-rendu, ce n'est pas seulement ce qui joue en physique, en salle ou au travers des rencontres qu'il y a sur l'espace public. C'est aussi pour nous l'importance qu'on donne à l'ensemble des paroles, y compris quand elles sont exprimées sur le numérique, qu'on collecte et qu'on réintègre en tant qu'enseignement du débat au compte-rendu. Donc, n'hésitez pas à utiliser cet outil numérique, il est essentiel. Il y a un parcours sur internet qui permet de se faire un premier avis en 10 minutes. C'est une manière un peu ludique et en même temps pédagogique, sur le fond, de comprendre un peu les enjeux du projet, aux dimensions globales, nationales et puis dans ses dimensions locales, mais sans prendre connaissance du dossier du maître d'ouvrage, qui est quand même un pavé de 150 pages dans lequel tout le monde ne rentrera pas. C'est un complément à la synthèse du débat qui est disponible à l'entrée de la salle et que je vous recommande chaudement de prendre avec vous ce soir. Vous pouvez ensuite commencer à vous forger une opinion, si pour vous c'est un nouveau sujet sur lequel vous n'avez pas d'avis au préalable. Et puis, et ça c'est en lien avec cette idée de pouvoir toucher des personnes qui sont peut-être justement un peu plus éloignées de l'utilisation du numérique, mais on a mis en place, et ça aussi c'est nouveau, un répondeur téléphonique, c'était dit dans la vidéo, mais ce qui n'est pas précisé, c'est que c'est bien sûr gratuit. Et vous pouvez, par l'intermédiaire de ce répondeur, laisser un message qui est lui aussi pris en compte par l'équipe du débat tout de suite après. Voilà pour les outils de la participation.

Le site internet, c'est aussi des ressources, je ne rentre pas dans le détail, mais on l'alimente en permanence. Il y a des infographies qui ont été concoctées pour comprendre à base de grands chiffres un peu quelles sont les données importantes à connaître autour du débat public. Il y a des vidéos et ça sera toujours enrichi au fur et à mesure de nos rencontres et des interventions aussi qui ont lieu en cours de débat. On a mis en place des partenariats aussi avec des vidéastes sur YouTube qui ont une capacité formidable à finalement faire de manière pédagogique un exposé à la fois ludique et sur le fond intéressant au regard des problématiques qu'on va croiser dans le débat. N'hésitez pas à regarder, consulter de temps en temps ou plus régulièrement ce site internet, mais vous aurez l'occasion de voir qu'il est dynamique, alimenté régulièrement et enrichi de toutes ces ressources qui peuvent

être utiles pour vous. Les temps de rencontre publics, il y a trois phases, en gros, dans ce débat public. On attaque aujourd'hui par cette réunion d'ouverture qui introduit donc une phase de lancement qui nous amènera en fin de semaine à avoir un grand forum participatif à Gannat ; ça sera le 14 mars en fin de journée. On fonctionnera sous forme de groupes thématiques qui, par table, seront amenés à formuler les grandes questions qu'ils veulent voir creuser en cours de débat. Ça, ça viendra donc très vite d'ici la fin de semaine. Donc, si vous voulez vous inscrire, n'hésitez pas à le faire en ligne. On demande une préinscription. Ça permet quand même pour nous de gérer plus facilement l'organisation. Après, si vous voulez venir le jour J, venez aussi. Mais, on ne pourra pas dans ce cas-là vous réserver une place. Si la jauge est complète, malheureusement, on ne pourra pas vous accepter. Mais, inscrivez-vous, c'est sûrement le plus simple. Derrière, on a une première salve de réunions locales. Les réunions locales sont organisées où ? Sur les différents sites du projet. Donc, ça ne vous surprendra pas, on a une réunion locale à Echassières, une réunion locale à Saint-Bonnet-de-Rochefort et une réunion à Montluçon puisque c'est dans l'agglomération du Grand Montluçon que serait positionnée, si le projet était réalisé, l'usine de conversion du lithium. Donc, ça nous permettra d'approfondir déjà un certain nombre de sujets en rentrant là, par le terrain, dans le détail des différentes unités et installations industrielles qui sont proposées par Imerys.

Ensuite, on rentre dans les grands enjeux qu'on va approfondir rencontre après rencontre. Certains qu'on a voulu traiter sous un format qu'on a appelé grand angle, c'est-à-dire un format qui balaye de manière un peu panoramique et large des enjeux qui sont justement constituants du cadre international, national, géopolitique, stratégique, autour duquel, vous allez voir, on va vite graviter. Donc, il y aura le 9 avril à Paris et retransmis en visio avec l'idée que les gens aussi à distance puissent participer, une rencontre autour des enjeux de la transition énergétique. On questionnera notamment ce sujet qu'est la souveraineté. Pourquoi à Paris ? Parce qu'on avait envie, bien évidemment, majoritairement d'organiser des événements dans l'Allier et en région, mais il se trouve que si on veut aussi porter ce projet à la bonne échelle et que chaque citoyen du territoire national, pour le coup, puisse se sentir interpellé, il fallait quand même aussi qu'on marque le coup en allant ailleurs. Et quel endroit permettait de nous parler, de la meilleure façon qu'il soit, des choix stratégiques, gouvernementaux, politiques que mène notre État français, si ce n'est d'aller à Paris pour en discuter. Voilà, tout logiquement comment s'est constituée cette programmation. Le 16 avril, on sera en visio pour parler des procédés, cette fois-ci techniques, de production du lithium, aujourd'hui, ceux que l'on connaît, et puis ceux qui pourraient advenir demain au regard de la technologie qui progresse plus ou moins rapidement selon ce qu'on entend dire au travers des médias, au travers aussi des nombreux projets qui sont en recherche et développement actuellement et qu'on pourra questionner. Des ateliers où on revient cette fois-ci vraiment à des questions très locales. Derrière, le 22 avril à Saint-Pourçain pour une première réunion sur les impacts environnementaux et sanitaires. Vous verrez qu'il y aura une autre réunion sur les questions environnementales. Et puis, le 14 mai à Saint-Éloy-les-Mines pour parler des retombées du projet pour le territoire, infrastructures d'accueil, formation, emploi, etc. On va avoir un grand forum à mi-parcours qui nous permettra, à Clermont-Ferrand, de tirer des premiers enseignements déjà de ce débat, de faire le point sur là où on en est de la dynamique. On essaiera de s'appuyer aussi sur votre participation dans les précédentes séances pour, pourquoi pas, soit mobiliser vos cahiers d'acteurs que vous aurez produits, soit vous mobiliser vous directement pour vous proposer une intervention en séance. En tout cas, on va essayer de faire en sorte que ça soit très interactif, très participatif. Et on repartira sur des sessions d'ateliers dits d'approfondissement, parce qu'on sait déjà que ce sont des sujets qui nécessitent au moins un cycle complet de rencontres. Donc, comme je le disais, on poursuivra la logique d'approfondissement des questions

environnementales avec une réunion autour de la ressource en eau et des impacts sur la ressource en eau, qui se tiendra le 30 mai à Vichy. Et le 20 juin à Echassières, on discutera de l'après-débat, la vie du projet dans toutes ses dimensions, calendaires, procédurales, etc., mais aussi la vie après le projet. Parce qu'il ne faut pas oublier qu'un projet, c'est sur 25-30 ans, mais qu'il y a ce qu'il lègue au territoire et cet héritage, il faut l'assumer, il faut savoir qui en est responsable, etc., et c'est ce qu'on appelle l'après-mine. On le mettra en discussion ce jour-là. On s'est gardé sous le coude un petit forum numéro 3 qui nous permettra, sous forme d'approfondissement, d'aller encore plus loin sur des sujets où on voit qu'on a besoin de vous redonner la parole ou besoin d'expertise complémentaire. Et puis, on tirera synthèse des enseignements du débat avant l'été et avant, pour nous, de partir sur un temps de rédaction du compte-rendu. Voilà globalement les trois séquences de ce débat et les quatre mois à venir, ce autour de quoi ils vont s'articuler.

J'en ai fini des temps de présentation. Merci beaucoup pour votre participation, mais surtout aussi pour votre écoute. Maintenant, on va vous laisser la parole. Trois petits mots à dire pour cela. Vous allez voir qu'on fera tourner un chronomètre, tout simplement pour qu'un maximum de personnes puisse être entendu, qu'elles puissent formuler leurs questions ou qu'elles puissent s'exprimer librement. On a besoin de se dire qu'on a un temps limite pour intervenir individuellement. Donc, on s'est dit que trois minutes pour cette première rencontre, c'était bien. Donc vous verrez, ça vaut aussi pour les réponses, par exemple, que pourrait vous adresser Imerys en retour. Chacun veillera à respecter le temps de trois minutes qui lui est imparti au maximum. Surtout, on ne vous oblige pas à faire trois minutes. Si c'est moins, ça peut être bien aussi. Ça permet à plus de gens de s'exprimer. Par contre, au-delà des trois minutes, on sera obligé de vous interrompre pour laisser place à d'autres questionnements, d'autres interpellations ou d'autres réponses. On vous demandera de vous présenter en deux mots avant que vous preniez la parole, par courtoisie. Et puis, si vous voulez bien vous mettre debout, la salle est quand même assez profonde. On est nombreux, donc je pense que si vous vous mettez debout, on aura plus de facilité à vous écouter et puis à vous identifier également. On va partir sur une première prise de questions en salle. Et puis, mais un peu après, on pourra s'en référer aux cartons que vous avez fait remonter et également à ce qui a été dit via le chat YouTube. Je demanderai à Nicolas, mais ça sera après, de me rejoindre pour qu'il puisse faire synthèse de ce qui s'est dit sur le chat et puis qu'on puisse aussi demander aux gens sur le chat de participer. Je m'arrête là, les micros circulent dans la salle et des premières mains se lèvent. Je vous demande peut-être d'aller voir monsieur qui a été très vif pour répondre. Voilà, monsieur. Et puis après, ce sera madame, je vous ai bien vue. Allez-y. Monsieur, je vous laisse vous présenter.

M. Étienne BONNET

Bonjour, je m'appelle Étienne BONNET. Je suis habitant du territoire de Servant, qui est le territoire concerné par la zone d'extraction. J'ai une question pour M. DELACROIX. Du coup, Imerys et l'État nous disent que c'est pour la transition énergétique. Très bien, on est pour la transition énergétique. La vraie question, en fait, c'est l'usage du lithium qui va être fait. Nous, ce qu'on voit, c'est qu'il y a plusieurs études qui montrent que les SUV électriques sont une menace pour la transition énergétique, car la construction d'un SUV est égale à la construction de cinq citadines. Alors là, je vous invite à voir le rapport de l'ONG WWF France, publié le 9 avril 2023, qui démontre ça. Là, on nous dit 700 000 véhicules par an, 34 000 tonnes de lithium. Donc, on fait un calcul assez simple. Ça fait 48 kg de lithium par véhicule, ce qui nous donne donc des véhicules électriques qui vont à l'encontre de la transition énergétique. Donc, je suis particulièrement étonné du fait qu'aucune des tables rondes de la Commission nationale du débat public ne porte sur les usages du lithium. Qu'est-ce qu'on va en faire ? C'est-à-dire que c'est mignon de nous dire « nous, on va venir chez vous, on va prendre

vos lithium et c'est pour la transition énergétique » et qu'on n'ait pas notre mot à dire sur qui est propriétaire du lithium. Du coup, l'entreprise privée Imerys, qu'est-ce qu'elle va en faire ? Elle va le vendre sur les marchés globaux. Et du coup, là, j'ai un peu du mal à croire que ça serve réellement à la transition énergétique.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, la question est renvoyée à M. DELACROIX, M. PARTE, je ne sais pas comment vous voulez y répondre. Voilà, donc ça portait sur cette distinction faite entre SUV et citadine et savoir si la production de lithium est bien dirigée vers une filière de construction de batteries automobiles qui servirait plutôt la construction d'automobiles de grosses cylindrées, ou en tout cas de gros véhicules types SUV, si j'entends bien la question.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Merci, M. MONET, de votre question qui nous semble très pertinente, comme l'avait rappelé M. PARTE un peu plus tôt. Personnellement, je pense qu'il n'y a pas d'opposition entre l'idée d'une mine responsable et d'extraire le lithium en France de manière responsable et de manière mieux-disante par rapport à un certain nombre de géographies moins-disantes, et une réflexion à laquelle ce débat contribuera sur l'usage de ce lithium. Pour moi, la toile de fond, c'est que 30 % de nos émissions de gaz à effet de serre, c'est le transport et que la solution à cela, c'est l'électrification de nos moyens de transport. Cela va nécessiter du lithium qui, idéalement, sera mieux extrait en France avec nos réglementations qu'ailleurs et qu'à cela peut tout à fait s'ajouter une réflexion sur les usages. Effectivement, 700 000 voitures, on a tout simplement pris une consommation moyenne. Est-ce que les usages iront vers des plus petites voitures, vers des deux roues électriques ? Je ne sais pas, mais très certainement, l'un n'empêche pas l'autre et bien heureusement.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous aviez un complément à apporter en 1 minute 40 ou pas ? Le micro, s'il vous plaît. Je traduis. Pouvez-vous vous engager ou pas à ce que cette production de lithium ne soit pas engagée dans un circuit de consommation qui soit celui des véhicules SUV ?

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Alors, nous sommes dans une entreprise minière, donc nous pouvons nous engager, c'est le sujet du débat, à exploiter et à extraire ce lithium d'une manière responsable. Nous n'avons pas, si vous voulez, de compétences sur les utilisations qui seront faites de ce lithium, je vous le dis très franchement. Néanmoins, ce qu'on peut penser, c'est que ce lithium approvisionnera une industrie européenne qui elle-même, en tant qu'industrie, fera ses choix, qui eux-mêmes seront dictés par les réglementations et les consommateurs. Je ne peux pas commenter sur l'industrie automobile.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

La réponse était assez claire. Alors, ça sera vraiment 10 secondes parce que, justement, sinon on va faire ping-pong et qu'en plus vous allez dépasser les 3 minutes.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

C'est vraiment une question importante, je pense. Pour être très clair, nous, les constructeurs automobiles qui choisissent s'ils vont vendre ou produire des SUV plutôt que des citadines, ce sont les clients de nos clients. Quelque part, la stratégie de « est-ce que je vais vendre ou pas des citadines ou des SUV ? », elle est déterminée par des lois, donc c'est aussi un choix d'État, un choix de société, et ensuite les constructeurs

automobiles. Nous, on est deux crans en avant dans la chaîne de valeur, si vous voulez.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, s'il vous plaît, désolé.

M. Étienne BONNET

La dernière fois, la dernière fois.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Oui, mais en même temps, vous savez, le ping-pong pourrait durer longtemps parce que les sujets sont complexes. On pourrait les traiter sur deux heures de temps.

M. Étienne BONNET

Ils ne répondent pas, ils bottent en touche. Il y a un moment donné, en fait, la question est simple.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On entend le raisonnement.

M. Étienne BONNET

Dans ce cas-là, pourquoi vous utilisez que cette mine est là pour la transition énergétique, si vous ne pouvez pas nous garantir que vous n'allez pas faire des trucs qui vont à l'encontre de la transition énergétique ?

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Ces choses-là existent déjà aujourd'hui, monsieur, avec les moteurs thermiques. Donc, l'électrification a du sens, si je prends votre question. L'électrification a du sens, même pour les SUV aujourd'hui.

M. Étienne BONNET

C'est faux, c'est faux. Je vous invite à lire le rapport de WWF France qui est sorti le 9 novembre 2023.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Monsieur, c'est vrai pour les moteurs thermiques.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Je vous demanderai l'un et l'autre, s'il vous plaît, de ne pas renchérir dans les réponses. On aura le temps d'en débattre. C'est un débat, sauf que ça dure quatre mois et pas 40 minutes. Pendant 40 minutes, par contre, d'autres personnes veulent s'exprimer et il faut partir du principe qu'aujourd'hui rien ne sera résolu. On pose des questions, on commence déjà à voir comment le porteur de projet se positionne. On commence à voir aussi, nous, ce qu'on doit intégrer, CPDP, pour construire l'ordre du jour de nos réunions, savoir quels intervenants solliciter, mais on ne répondra pas, que ce soit clair aujourd'hui, à des enjeux qui sont aussi complexes et qui, on le voit, sont soumis à controverses. Que ce soit très clair. Je voulais juste vous répondre, pardon, pour vous dire que, je l'ai dit très brièvement, mais la réunion tout à l'heure notamment qui permettra de parler de transition questionnera aussi de manière assez critique le terme de transition. Qu'est-ce qu'on entend par transition ? Est-ce qu'on a des objectifs de transition énergétique qui sont compatibles avec la transition écologique ? Au-delà de ça, quels seraient les besoins ? Questionner les besoins, c'est questionner aussi les usages futurs. Parce que forcément, à un moment donné, selon les mobilités desquelles on parle et selon l'accompagnement qui est fait des mobilités, on a des besoins qui peuvent être différents et qui ne sont pas quantifiés de la même façon.

Donc, tous ces sujets-là seront bien sûr intégrés au débat et pas qu'à travers cette réunion, mais en partie sur cette réunion dédiée aux enjeux de transition. Madame, vous aviez la parole, je vous en prie.

Mme Armelle SURCOUF

Bonjour, je m'appelle Armelle SURCOUF. Je me présente, j'ai deux enfants de 28 et 30 ans et j'ai un petit-fils de 5 ans. Je suis complètement concernée par l'environnement et par le devenir de la planète. J'ai une question, j'aimerais avoir une réponse spontanée et franche. Est-ce que vous êtes prêts à renoncer complètement à votre projet de mine ? Donc, la spontanéité, je ne l'ai pas et j'attends la réponse.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Je pense que c'est l'objectif du débat, M. BOURRISSOUX, de mettre ces sujets-là... Aujourd'hui non, puisque c'est un projet qu'on propose. Je vous fais une réponse spontanée.

Mme Armelle SURCOUF

À aucun moment vous n'envisagez de renoncer complètement à cette mine ? Donc, la décision est déjà prise.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Nous avons travaillé sur un projet que nous proposons au débat. Je pense qu'il y a 4 mois de débat qui nous attendent et on est heureux d'échanger sur ce projet avec vous. Je pense que la décision de la prendre maintenant, alors que le débat n'a pas encore eu lieu, je pense que ce n'est pas l'objectif du débat.

Mme Armelle SURCOUF

Est-ce que c'est plausible ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce que c'est de l'ordre du possible ?

Mme Armelle SURCOUF

Du possible, voilà.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Je pense que tout est de l'ordre du possible.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Le débat public, en tout cas, l'impose, puisqu'on parlera toujours du projet au conditionnel. Puisque, comme vous le savez, la décision ne sera pas prise. Les autorités respectives n'auront pas aussi, à un moment donné, instruit via les différentes procédures à venir les dossiers qui seront déposés par Imerys. Ce qui signifie que de toute façon, de fait, rien ne sera encore tranché. Ça, je peux vous le garantir tout simplement parce que, dans le cadre des procédures environnementales en France, la participation du public au stade du débat intervient très en amont, c'est-à-dire à un moment où rien n'est tranché. Vous avez eu la réponse du porteur de projet pour ce qui le concerne.

Mme Armelle SURCOUF

Est-ce qu'il y a des lobbys qui travaillent pour vous ? Je veux une réponse franche et honnête.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez qu'elle précise la question, vous pouvez.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Qu'entendez-vous par lobby ?

Mme Armelle SURCOUF

Tout le monde connaît les lobbys, surtout vous, certainement. Excusez-moi, mais attendez, vous n'allez pas me faire croire que vous ne savez pas ce que sont les lobbys.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

On travaille avec des fédérations professionnelles, mais peut-être...

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Bonjour, madame. Oui, tout à fait, il y a des associations professionnelles qui travaillent pour mieux comprendre. Je suis le directeur des affaires juridiques du groupe, donc en charge de ces sujets. Évidemment, on travaille avec les différents régulateurs, les autorités, pour mieux comprendre la portée des réglementations sur le groupe. Oui, tout à fait.

Mme Armelle SURCOUF

D'accord.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, je demanderai aux hôtes de bien se positionner proche des personnes qui après doivent prendre la parole. Madame, vous aviez sollicité à parole. Vous, oui. On va vous la donner. Après, ce sera à vous, madame, vous la demandiez depuis longtemps. Et puis après, je vais aller plus sur le fond de salle. Je vois qu'il y a beaucoup de mains qui se lèvent. Je vous laisserai me diriger vers les bons interlocuteurs. Allez-y, madame.

Mme Sophie GODO

Bonjour, je m'appelle Sophie GODO et je suis simple citoyenne. Je vois sur la carte dans le fascicule explicatif qui nous a été remis qu'il existe beaucoup d'autres mines de lithium en Europe. Est-ce qu'on a des chiffres, des explications, des retombées ? Est-ce qu'on a des éléments ? Est-ce que ces mines existent depuis longtemps ? Moi, je ne connais rien du tout. Je ne suis ni pour ni contre. Je suis venue là pour m'informer. Je ne suis plutôt pas très contente parce que tout ce qui est industriel, ça nous fait peur quand on vit en milieu rural, mais je suis venue surtout écouter. Et là, je découvre qu'il y a beaucoup d'autres mines en Europe. Est-ce qu'elles existent depuis longtemps et quelles conclusions on peut en tirer ? Et est-ce que ces conclusions ont été prises en compte dans le temps d'étude du projet dans l'Allier ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous laisse la parole, M. PARTE. Est-ce qu'on pourra remettre le chronomètre en route, s'il vous plaît, pour les prochaines interventions ?

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Bonsoir, madame. Aujourd'hui, en Europe, il n'y a pas de mines de lithium. Justement, l'Europe est 100 % dépendante aujourd'hui de ces importations en lithium. Il y a des projets, je pense qu'on les a listés dans le document. En fait, ce sont des projets qui sont aujourd'hui à différentes étapes de maturité. Donc, des projets qui peuvent être vraiment à l'étape de conception. Je pense que le premier projet qui aujourd'hui est en construction, il est en Finlande, mais il ne démarrera pas avant, je pense, l'année prochaine. En revanche, il y a des mines, des mines souterraines d'ailleurs, d'autres métaux ; de zinc, de cuivre, notamment en Scandinavie. J'ai eu la chance d'en visiter une récemment. Une mine souterraine qui descend à quasiment un

kilomètre de profondeur. On est descendus. Ce sont des mines plutôt modernes. On apprend beaucoup de choses. Oui, on est revenu avec beaucoup de choses qu'on peut appliquer à notre projet, qui est très similaire parce que la méthode d'exploitation est la même. Il y a beaucoup de choses qui sont automatisées. On voit vraiment un opérateur dans une pièce avec des écrans et des joysticks. On dirait presque un adolescent qui joue aux jeux vidéo, mais en fait il est en train de conduire des engins souterrains. Ce sont des mines qui sont modernes où il y a certains engins qui sont automatisés, d'autres non. On est sous la mine, c'est bien ventilé, c'est propre. C'est assez impressionnant.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Une prise de parole de ce côté-ci de la salle. Et puis après, pardon, mais on va aller un petit peu sur le fond de la salle où beaucoup de mains étaient levées. Allez-y, je vous en prie.

Sophie

Bonjour, je m'appelle Sophie, j'habite sur le territoire. Moi, j'ai une question parce que M. PAPINUTTI nous a dit tout à l'heure que vous étiez là pour informer, pour que l'on puisse participer, que vous allez rendre compte et qu'Imerys nous répondra sous trois mois. Alors, ça veut dire quoi, nous répondre ? Ça veut dire quelles contraintes ? C'est-à-dire qu'en tant que citoyens, on nous demande notre avis régulièrement. Bon, on nous le demande, mais après on s'assied clairement dessus, en fait. Alors, force est de constater que depuis le début qu'on nous a annoncé ce projet, on apprend par voie de presse que des élus ont signé un accord de confidentialité en amont de l'annonce en octobre 2022. Tout ça, c'est sourcé. Que les diverses déclarations et communications importantes autour de ce projet par nos politiques et décisionnaires laissent penser que tout est déjà arrêté. Alors, où est-ce que ma parole a du pouvoir ? À quel niveau ? Madame la préfète, représentante de l'État, future signataire des autorisations des travaux, garante du respect des lois, a manifesté son soutien total et massif au projet, alors même que toutes les procédures réglementaires n'ont pas débuté, alors même que l'industrie minière est une des industries les plus polluantes, alors que même, à raison, les impacts environnementaux sont la principale préoccupation des citoyens. La CNDP est enclenchée sur une base d'un dossier qui semble assez vide, je l'ai lu. Imerys n'a finalisé aucune de ses études environnementales, pas d'études hydrauliques, hydrogéologiques, études de la disponibilité en réseaux d'eau, inventaire aux espèces, études acoustiques, etc. Je m'arrête là, il vous reste 59 secondes que je vous laisse.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Pour qu'on mette à profit les 59 secondes que vous nous laissez, et je vous remercie, on peut en prendre peut-être 50 pour Marc afin qu'il dise un mot sur la CNDP et puis la réponse d'Imerys peut-être sur les études en cours ou à venir.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Oui, merci de la question. Dire que le dossier n'est pas ouvert ou que l'on ne débat pas et que les gens ne puissent pas s'exprimer, c'est le contraire puisqu'on est là ensemble. Après, je l'ai dit tout à l'heure, il y a une première étape, tout le monde n'a pas le même niveau d'information, tout le monde n'a pas le même niveau de compréhension du sujet et derrière, ce que j'appelle la réédition, c'est simplement que d'une part, tous les échanges qui auront lieu, tout ce que vous dites ici fera partie d'un rapport qui sera fait, d'une synthèse qui sera faite par moi-même, et derrière Imerys répondra et en même temps prendra les décisions. Et derrière, simplement, quand je dis ça, il

y a quand même 3 mois d'échanges et de débats sur tous ces sujets. Après, le dossier qui a été mis à disposition, qui s'appelle le dossier du maître d'ouvrage, il fait 160 pages, parce que je l'ai lu, je n'ai pas le sentiment qu'il n'y ait rien dedans. Après, les études vont continuer d'évoluer ou sont en cours et on s'engage en général collectivement à mettre à disposition tout ce qui est disponible au fur et à mesure du temps du travail qui se fait. Dernier point, quand le maître d'ouvrage va nous répondre, toutes ses réponses seront publiques, tous ces éléments seront mis disponibles aux uns et aux autres pour continuer de prendre leur position ou de continuer de faire leur analyse. Voilà ce que je voulais dire pour ma part. Peut-être qu'Imerys a des réponses complémentaires.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Sur la question de l'avancement de vos études et éventuellement d'une possible concordance de temps entre la finalisation de certaines études et puis le temps du débat public, parce que c'est ce que j'entends aussi derrière ; est-ce qu'on aura peut-être des approfondissements offerts en cours de débat par des études qui viendraient aboutir et qui seraient présentées ?

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Je pense que c'est important de savoir qu'un projet comme ça, c'est un projet complexe. Les projets miniers, en général, sont des projets qui sont sur des temps assez longs. Vous avez peut-être vu dans la presse que c'est 10-15 ans pour ouvrir une mine, parce qu'en fait il faut le temps de faire ces études de manière sérieuse, notamment si je prends les études environnementales, par exemple, ça se fait sur des cycles, ça se fait sur plusieurs années parce qu'il faut les saisons, il faut différentes... Si je prends l'exemple de l'eau, on a commencé à poser des piézomètres en surface pour commencer à modéliser les circuits d'eau, mais on veut compléter ça par ce qu'on appelle des piézomètres qui mesurent les flux d'eau plus profonds. Donc ça, on va le faire cette année, ça permettra de donner plus d'ampleur et plus de rigueur sur ce modèle et on va l'enrichir comme ça d'année en année. La décision finale d'investissement dans notre planning, c'est-à-dire le jour où on décidera ou non de faire le projet, c'est en 2027. Donc, on a encore du temps. On a commencé déjà il y a quelques années, madame. Donc, en 2027, on prend la décision de commencer à construire. Ensuite, c'est trois ans de construction, mais en 2027 c'est la décision. Entre maintenant et 2027, aujourd'hui on est dans ce qu'on appelle l'étude de cadrage. Ceci est une étude de préféabilité et de faisabilité. En fait, toutes ces études se succèdent. Elles sont complétées par des études environnementales qui se succèdent aussi pour arriver à ces décisions d'investissement. Il y a plusieurs jalons où ces éléments-là vont être rendus publics. Le premier jalon arrive à la fin de cette année où on va déposer un dossier pour les pilotes industriels, mais on sera amené dans notre étude d'impact, avec les éléments qu'on a à date, à une analyse de l'ensemble des impacts. Ensuite, il y aura un deuxième jalon l'année prochaine au niveau de la concession. C'est une autre autorisation. Et un troisième jalon l'année d'après où à chaque fois l'ensemble des données seront rendues publiques et à la fin une enquête publique.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Nous rentrerons dans le détail à la fois de cette temporalité de projet parce que ça renvoie à des enjeux de procédure et à la fois à ce que ça implique en termes de définition du projet, pour ce qui est des contenus qui sont appréciés notamment par l'autorité environnementale qui aura aussi quand même pour le coup un regard à apporter et donc un avis délivré sur le fond par rapport à la complétude du dossier à date sur un certain nombre d'enjeux. Donc ça, c'est bien évidemment des choses qu'on va intégrer dans le débat au fur et à mesure. Alors, on va peut-être prendre le temps de faire circuler

le micro par ici. Alors, je vous laisse le transmettre. Je suis désolé, il y a beaucoup de bras qui se lèvent et donc je n'ai pas la mémoire de l'ordre. Monsieur, j'entends que vous allez prendre une crampe, ça, c'est sûr. Donc, vous serez le prochain sur la liste et puis une question là pour monsieur, par exemple. Allez-y, on vous écoute. N'hésitez pas à parler bien fort. A priori les gens qui sont sur YouTube ont un peu du mal à nous entendre, parfois.

Audrey

Alors bonjour, je m'appelle Audrey. Je peux me lever. Du coup, M. DELACROIX, vous avez dit dans votre présentation que vous espériez que nous fassions confiance. Moi, j'ai un peu du mal, je dois vous avouer. Vous faites partie d'une société qui s'appelle Imerys, qui a effectivement des activités de par le monde, qui a été inculpée et condamnée dans différents endroits. Donc, pour pollution au Brésil où ça a privé les gens d'eau potable et de leur pêche. Au Québec, en France, où l'entreprise n'a pas respecté le Code de l'environnement. Vous avez commercialisé du talc à Johnson & Johnson qui contenait de l'amiante. De plus, lors d'une réunion à Durmignat à laquelle j'ai assisté, il a été affirmé par un intervenant que vous n'utilisiez pas de produits chimiques et un peu plus tard, l'autre intervenant nous a dit qu'il y aurait des réactifs. Alors, j'ai posé la question « est-ce que ce n'est pas un produit chimique, un réactif ? » et vous m'avez répondu oui. Donc, je pose la question, comment faire confiance ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

À vous la parole.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Ce que j'ai dit, je le pense, c'est que la confiance est une condition nécessaire au débat. La confiance n'est jamais donnée, mais elle se crée. Je pense que c'est une des vertus de ce débat. Spécifiquement sur les points que vous soulevez, Imerys opère 250 sites miniers dans le monde. Effectivement, oui, nous avons de temps en temps des incidents environnementaux, dont celui que vous avez mentionné au Brésil où en l'occurrence, il y a une dizaine d'années, un des bassins de décantation a débordé et du kaolin, qui est une substance inerte que nous minons là-bas, a débordé dans les ruisseaux qui bordaient les bassins de décantation. Ce que je peux vous dire, madame, c'est que nous avons pour chacun des incidents environnementaux lorsqu'ils arrivent, un plan d'action proportionné et avec des moyens derrière pour que cela ne se reproduise pas. Nous avons un certain... J'y venais. Alors quand on est dans le réactif, on met les moyens. En plus de cela, évidemment, c'est comme sur la sécurité. On n'en a pas parlé ici, mais ça fait partie des choses très importantes où nous nous assurons que l'ensemble de nos salariés, de nos collaborateurs reviennent de leur travail chaque jour sans accident. De la même manière, nous visons à atteindre une sécurité environnementale à zéro accident ou zéro incident. Ce sont des choses qui prennent du temps, ça dépend des moyens qu'on y met, ça dépend des systèmes qu'on y met et nous y mettons des moyens et des systèmes et les systèmes d'un groupe de renommée internationale comme le nôtre et en plus qui fait cela avec une totale transparence, ce qui fait qu'on sait ce qu'il se passe, on a des boucles de retour et on agit. Sur le point en particulier, je pense que votre question est tout à fait légitime, sur l'utilisation des produits chimiques et des réactifs chimiques. Je ne sais pas, Alan, si tu veux le prendre pour expliquer.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Je ne sais pas ce qu'il s'est passé dans cette réunion. Il y a peut-être une mécompréhension. Oui, nous allons utiliser des produits et des réactifs ou des produits chimiques. Alors, par rapport à des procédés similaires ailleurs dans le monde, nous avons un procédé qui en a beaucoup moins, notamment quand on regarde des projets en Amérique du Sud,

en Australie ou en Chine où l'on utilise le procédé de lixiviation à l'acide. Nous, on utilise une lixiviation à l'eau, donc on essaie de diminuer le nombre de produits chimiques utilisés. Mais, comme dans beaucoup et la plupart des activités industrielles, il y a des produits chimiques que nous allons utiliser. Mais, ce sont des produits chimiques tout à fait classiques utilisés dans beaucoup d'industries et nous avons l'habitude de gérer. Ce qu'il faut s'assurer quand on utilise ce type de produits, c'est de les contenir et de s'assurer qu'il n'y a pas de risque hors du site lié à l'utilisation de ces produits.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Ce sera l'objet d'une autre question peut-être. Oui, mais en même temps, beaucoup de gens demandent la parole. Je veux bien qu'on y revienne. Oui, mais en même temps, monsieur attendait la parole, d'autres aussi peuvent s'impatienter. Je veux bien qu'on la garde. Je vous donne la parole après, mais on va faire les choses dans l'ordre parce que sinon, après, il n'y aura plus de logique. Monsieur, je vous avais dit que vous auriez votre temps. Allez-y.

M. Thierry PANCHAUD

Merci. Il y a beaucoup de choses qui ont déjà été dites et c'est vrai que le mot confiance a été prononcé plusieurs fois par les représentants d'Imerys, ce qui est très bien. Je vais ôter mes lunettes parce que je n'arrive pas à lire mon texte. Je me pose quand même une question sur cette histoire de mine moderne propre et responsable. Imerys entend s'appuyer, comme ils l'ont dit, sur le standard IRMA. Il faut quand même rappeler que ce standard soi-disant rigoureux et strict... Il nous semble pourtant important de rappeler que le référentiel IRMA invoqué par Imerys n'est qu'un référentiel. Il n'est ni spécifique au lithium ni contraignant, donc non sanctionné si on ne le respecte pas. C'est au bon vouloir de l'entreprise. Ce n'est donc qu'une déclaration d'intention. Or, les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ou qui y croient. Donc, soyons clairs, l'industrie n'est soumise qu'aux lois nationales et aux spécifications qui seront clairement mentionnées dans les arrêtés d'autorisation qui seront pris par monsieur ou madame la préfète et messieurs ou mesdames les ministres. Spécifications qui devront donc être contrôlées par les services d'État, en particulier la DREAL. Par rapport à ça, moi, je me pose trois questions principales. L'exécutif et sa représentante locale, madame la préfète, ont déjà manifesté, comme on l'a déjà dit, ouvertement leur emballement sans limites pour le projet, sans même avoir pu prendre connaissance d'un dossier d'exécution et encore moins d'une étude d'évaluation des impacts environnementaux. Comment pouvons-nous avoir une fois encore confiance dans le niveau des exigences environnementales qui sera imposé à Imerys ? Deuxièmement, la France métropolitaine n'a pas vu s'ouvrir une mine sur son territoire depuis plus de 50 ans. Comment peut-on être certain que les services de l'État, les inspecteurs de la DREAL, ont la compétence nécessaire à valider les dossiers d'exécution puis à assurer le suivi des exigences environnementales ? Troisièmement, à l'heure où l'État n'est même plus capable de financer son école, ses hôpitaux, ses services publics de façon convenable, que la crise sociale et économique est à la porte de chacun, particulièrement dans nos contrées rurales, comment peut-on être certain que des moyens humains seront alloués à la DREAL dans les quantités suffisantes pour assurer ce suivi ? J'ai oublié de me présenter, je m'appelle Thierry, j'habite le territoire et je suis un simple citoyen au même titre, au hasard, qu'Emmanuel MACRON.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, j'entends que sur vos trois questions, il y en a deux qui, au moins en partie si ce n'est en totalité, seraient à adresser à l'État. On pourra peut-être les rediriger en sa direction sur un temps ultérieur quand on essaiera de l'avoir avec nous pour pouvoir discuter et ce sera bien, vous avez raison. En attendant, est-ce que vous pouvez au moins,

sur les trois minutes qui vous sont accordées, insister sur la dimension des standards environnementaux labellisés comme IRMA et l'aspect non coercitif que soulevait monsieur de ces standards qui n'engageraient que ceux qui y croient ? Je reprends ses propres mots.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Merci pour votre remarque et votre question. Le standard IRMA, c'est quelque chose qui est volontaire, on n'était pas du tout obligé d'aller là-dessus. Les règles environnementales qui sont appliquées aux sites miniers, notamment aux ICPE, comme par exemple c'est le cas des kaolins de Beauvoir, sont déjà très cadrées. Les arrêtés préfectoraux sont très complets, ils sont surveillés, on a des inspections inopinées, on doit rendre des comptes, on communique des chiffres chaque année. C'est très cadré et très exigeant. J'ai travaillé dans différents sites dans le monde, c'est exigeant, mais sincèrement, en France, il y a un degré qui est au-dessus. Le standard IRMA, on veut se l'imposer pour montrer aussi notre bonne foi. On le voit ce soir qu'ici, les enjeux environnementaux sont la principale préoccupation de vous tous et c'est le sujet central sur lequel nous voulons être exemplaires. S'appliquer le standard IRMA, c'est se mettre des contraintes supplémentaires pour aller encore plus loin que ce que peuvent nous demander les autorités.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Ne parlez pas, de toute façon, sans micro parce que sinon on ne vous entend pas.

M. Thierry PANCHAUD

Je suis désolé de vous interrompre. Je suis allé voir un peu le site.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Brièvement s'il vous plaît, pour qu'il puisse continuer son propos.

M. Thierry PANCHAUD

Je suis allé voir sur le site qui parle un peu de cette norme IRMA, où c'est spécifiquement dit que si l'entreprise n'arrive pas à les respecter, ce n'est pas trop grave, pour résumer. Désolé, je ne fais que reprendre ce qui est écrit officiellement sur la norme IRMA.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

De toute façon, il y a aussi des certifications comme les ISO 14001, 9001, etc., qui sont soumises à des audits. On peut aussi aller là-dessus. Est-ce que ça vous rassurera pour autant ? Je pense que nous, on est prêt, déjà ce qu'on fait sur les kaolins, à ouvrir nos portes à l'avenir. Venez vérifier par vous-même comment on travaille. On n'aura aucune crainte à ouvrir toutes nos portes, sincèrement, parce qu'il y a une question de confiance, mais il y a aussi des individualités qui sont engagées, qui ont des convictions propres. C'est mon cas. C'est le cas des personnes qui sont présentes dans le projet. On n'a pas envie de travailler pour un projet qui doit coller à la transition énergétique, si c'est pour autant dégrader l'environnement. Le projet n'est pas ficelé. Les études environnementales viendront infléchir certaines décisions, viendront modifier certains contours du projet parce qu'on cherchera toujours le minimum d'impact et c'est sur quoi on s'engage. Le projet n'est pas 100 % ficelé, mais notre cap est super clair : c'est faire le minimum d'impact.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Pas pour faire des SUV.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On va prendre la question de monsieur. Pour information, je passe d'un bord de la salle à l'autre. Donc, je commence à voir un peu qui est dans le tour de questions. J'ai cinq ou six prises de parole déjà prévues pour l'instant. Allez-y, monsieur, en vous présentant, s'il vous plaît.

M. Laurent INDRUSIAK

Laurent INDRUSIAK, je suis un citoyen comme tous ceux qui sont dans cette salle et je vais intervenir au nom de la CGT puisque je suis secrétaire général de la CGT de l'Allier. Tout d'abord, sur des éléments de forme tel que se déroule ce débat ou en tout cas tel qu'il est lancé. Ça a été dit par d'autres intervenants, je crois qu'on est dans une société où il y a un tel niveau de défiance vis-à-vis de l'institutionnel que forcément il y a besoin, à mon avis, de ce genre de débat public. Mais moi, j'aurais une critique à émettre là au tout début du processus. C'est que si on veut vraiment donner du sens à la dimension d'un vrai débat public, on ne peut pas avoir un débat public qui soit adossé à un institutionnel qui soit Imerys. Je pense qu'il faudrait aussi que puissent intervenir des associations qui ont travaillé depuis de nombreux mois sur le sujet, qui pourraient être à la place des dirigeants d'Imerys aujourd'hui et répondre à nos questions, nous, en tant que citoyens. Je parle au nom de mon organisation syndicale, ce qui peut paraître un peu anachronique de venir dans ce débat, mais c'est un vrai sujet pour notre organisation et qui est très complexe à aborder puisqu'il met en interaction plein de professions différentes. On va avoir plus de cinq professions, conventions collectives différentes. Sur le site d'extraction, c'est la convention collective **de mine énergies [incertain 2:16:10]** qui va diriger et qui va poser la base des travailleurs. Sur la concentration, c'est verre et céramique. Sur le transport, c'est peut-être des cheminots. Sur la conversion, c'est la fédération de la chimie. Sur le transport, c'est peut-être par le fer ou par la route. On verra bien. Donc c'est un débat très complexe à avoir dans notre organisation qui fait qu'au moment où je vous parle, nous avons fait le choix de ne pas avoir un avis tranché, mais de se forger un avis à partir de ces débats, des avis des uns et des autres. Pour autant, on a deux avis, ou en tout cas deux intérêts particuliers. Ça fait peut-être la particularité d'être la Confédération Générale du Travail, c'est qu'on regarde ce projet à travers sa dimension environnementale et on a des vraies interrogations qui ont déjà été exprimées. Donc, je ne vais pas revenir dessus, mais c'est la mine propre, on n'y croit guère. Moi, je suis petit-fils de mineur, je sais ce que c'est que d'extraire du... Mes grands-parents et mon père savent ce que c'est que d'extraire des minerais. Même si aujourd'hui, on peut penser que ça va mieux, ça ne reste quand même pas anodin pour la santé. J'ai travaillé 18 ans dans une entreprise de chimie. Je sais que ce n'est jamais anodin pour les personnes qui y travaillent et jamais anodin pour les sous-sols qui ont eu à avoir des entreprises pendant des années. Donc, il y aura besoin de puiser, d'aller chercher encore des informations sur ces dimensions-là. Mais, je vais revenir sur ce qu'est peut-être le cœur de métier de mon organisation, c'est sur le social. On a besoin d'y voir beaucoup plus clair sur la dimension du nombre d'emplois qui doivent être créés à travers ce projet. J'ai repris votre plaquette institutionnelle. Ça paraît assez séduisant quand on y regarde comme ça, mais en vérité il y a très peu d'informations suffisantes pour se forger un avis, pour dire que c'est un projet qui va emmener beaucoup d'emplois dans le département de l'Allier. Donc, j'ai besoin que vous nous disiez réellement combien d'emplois directs dans le département de l'Allier. Quels vont être les statuts de ces emplois créés ? Moi, je crains que ce soient des emplois très précaires. Sur la construction, une fois que les usines seront montées, les salariés ne seront certainement pas venus de l'Allier et ils ne vont pas y rester. Et puis, sur les usines de conversion et de concentration, combien de temps ça va durer, quels vont être les statuts, CDD, CDI et nombre d'emplois réels ? Parce que quand on y regarde de plus près, parce que nous avons des représentants CGT dans

le groupe Imerys, en vérité c'est très peu de salariés sur ces usines. Donc, les 1 000 emplois tels qu'ils étaient annoncés et les centaines d'emplois sur le département de l'Allier aujourd'hui, on est très interrogatifs.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, ça vous renvoie à quelques questionnements. Je note aussi que c'est une interpellation pour qu'on l'introduise bien comme un sujet du débat, notamment quand on intégrera la rencontre sur les retombées territoriales possibles du projet. Alors, ajoutez un petit mot. On va vous passer le micro, pardon, celui-là c'est celui qui est pour moi, je le garde.

Intervenante non identifiée

C'était exactement la même chose, c'est juste un complément. Sur les pages du maître d'ouvrage, les pages 115, 116, on a des beaux graphiques, on a des pourcentages, on a des chiffres très précis.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Je le regarde en même temps pour préciser à Imerys, éventuellement, la demande. C'est sur les parts d'emplois soutenus localement et sur les emplois en phase d'exploitation.

Intervenante non identifiée

C'est très précis et ça serait bien que sur le débat public, pour les prochaines réunions, on ait la source d'information. Comment ont-ils fait ces calculs ? Voyez, parce que là, ça veut tout et rien dire. Et comme il y a défiance, on aimerait bien savoir d'où ils viennent.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Je vous cède la parole dans une seconde, mais en fait, toutes les interpellations venant du public nous amènent à préciser nous aussi notre approche du travail au sein de l'équipe du débat. Évidemment que tous les enjeux qui sont inscrits dans le dossier du maître d'ouvrage, vous avez vu 150 pages, c'est beaucoup, ça n'est absolument pas en quelques réunions qu'on les traite. On va les introduire progressivement dans le débat. Nous avons prévu notamment, ces sujets-là, de les travailler. On en a déjà fait la demande à Imerys, ça viendra en heure. Mais il est certain déjà, par exemple, que le bureau d'études qui a aidé Imerys à travailler ces chiffres statistiques des retombées en termes d'emploi sera amené à venir s'exprimer en tant qu'expert ressource d'Imerys pour pouvoir expliciter justement comment il en est arrivé à ces diagrammes camembert. Mais les chiffres, vous les aurez, mais vous aurez la personne qui est capable de vous dire pourquoi elle a sorti les chiffres et ils vous commenteront les chiffres. Oui, la référence. Oui, alors j'entends. Non, mais j'entends. Ce n'est pas comme ça que je me l'étais formulé, mais j'entends que vous voulez la source et les modes de calcul employés pour aboutir à ces résultats. On le note. J'entends bien. On le note comme une demande. On va voir comment Imerys peut répondre à ce besoin. Sur la question de monsieur, « ça serait bien d'avoir d'autres intervenants, y compris associatifs, qui interviennent en cours de débat », évidemment, il n'a jamais été dit, et ça ne sera pas notre cas, que seul Imerys sera amené à intervenir. Il y a plein d'autres intervenants possibles, plein d'autres expertises qui peuvent être mobilisées. Si vous-même, vous avez à un moment donné envie d'être sollicité dans le cadre du débat pour une intervention ou autre, venez vers nous et on en discutera. Mais, nous sommes ouverts à toute proposition et nous travaillerons les ordres du jour de sorte qu'il y ait croisement des regards. Je l'ai dit tout à l'heure, croisement des regards égale diversité de points de vue, donc expertises multiples et variées. Donc, n'hésitez pas. Je laisse la parole à Imerys et ce sera à vous d'intervenir juste après. Pour info, on prendra

trois à quatre prises de parole avant de retourner plutôt sur le chat YouTube pour voir ce qu'il se disait en ligne. C'est bon, vous n'avez pas perdu le fil des questions qui étaient posées ? Au moins peut-être partir de la question sur les emplois et à la grande maille, parce qu'aujourd'hui, on ne va pas faire le tour du débat sur les emplois, pour pouvoir répondre à monsieur qui disait « c'est quoi, parmi tous ces emplois, la part du travail précaire et la part de l'emploi qualifié ? », par exemple. On va l'écouter, s'il vous plaît, et puis on verra.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Ce qu'on estime, ce sont les emplois directs, ce sont les gens qu'on va employer directement. Ensuite, il y a des modèles et ça, on l'a estimé entre 500 et 600 emplois directs, donc l'équivalent de CDI. Donc ça, c'est forcément sur le territoire, c'est réparti entre les trois sites, on est sur environ 200 sur l'usine de conversion, une vingtaine sur la station de chargement et le reste sur la mine concentration, donc on est entre 250 et 300. Ce sont des emplois directs, les futurs employés d'Imerys. Ensuite, ce sont des données que nous... Nous n'avons pas la compétence pour faire ce type d'analyse, ce type de calcul. Donc, on a travaillé avec un bureau d'études qui a des modèles statistiques. Ils vont participer au débat public à la session dédiée et il y a un modèle derrière. Est-ce que c'est la propriété intellectuelle ? Je ne sais pas, il faudra qu'on voie avec eux. Ce sont des statistiques basées sur l'INSEE. Ils vous expliqueront. Je pense qu'on peut prendre la question et voir avec eux comment...

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On retracera les modes de calcul pour que ça puisse être explicite, comment on aboutit à ce type de chiffres. On fera la demande, on le travaillera. On a entendu, on va le faire.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

En tout cas, un chiffre qui est clair, ce sont les emplois directs. Et ça, ce sont les emplois locaux plutôt qualifiés. Je pense que les emplois précaires, Loïc, je pense que tu peux le confirmer, il n'y a pas beaucoup d'emplois précaires dans ces 500 à 600. On parle d'ingénieurs miniers, on parle de conducteurs d'engins, on parle d'agents de maintenance, de chefs d'équipe, de responsables sécurité, etc.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. À vous la parole, vous la sollicitiez depuis longtemps. J'aurai encore une intervention là, une intervention là, et puis vous, madame, et ce sera fini. Après, on passera au fil YouTube, s'il vous plaît. Ah pardon, je croyais que vous preniez la parole ensemble. Je n'avais pas compris, excusez-moi. Vous avez une telle complicité que... Allez-y, je vous en prie.

Alexandra

Bonjour, je m'appelle Alexandra, je suis habitante du territoire concerné par la mine. Aujourd'hui, je n'adresse pas vraiment ma question à Imerys. Je profite de la portée médiatique de ce débat qui nous a été présenté en détail au début de cette séance pour simplement faire un débat citoyen et m'adresser aussi aux citoyens en direct et vous invitez à varier vos sources de données, parce qu'il n'y a pas seulement celles qui sont présentées dans le débat citoyen, il n'y a pas seulement les DMO d'Imerys pour avoir un avis propre sur l'extractivisme. Il y a plein de sources, on sait tous utiliser YouTube, qui nous permettent de répondre à certaines questions. Pour compléter, je reprends quelques phrases citées par Imerys au début de cette séance. Faire attention aux généralités, apporter une importance certaine à la compréhension de l'environnement. Ils ont aussi dit qu'il était important d'avoir une exigence scientifique pour mener le débat. Moi, ce que je constate, c'est que, vu certaines approximations en tout cas

présentées aujourd'hui, j'espère qu'il s'agira plus que quelques ajustements à la sortie du débat public, notamment certaines questions sur les mesures de débit, etc. Mais, j'imagine qu'on aura tout le temps d'avoir plus d'autres sources. Je voudrais aussi alerter sur le fait que les émissions de gaz à effet de serre ne s'arrêtent pas à la frontière européenne et que c'est très bien que les pays riches passent à la voiture électrique. Mais, où iront nos voitures thermiques ? Voilà. Enfin, moi, je suis géographe de formation et en géographie on apprend à comprendre la complexité du lien entre l'homme et la nature. J'ai aussi des professeurs qui ont souvent insisté sur le fait qu'à un problème complexe, les réponses sont complexes. Donc, face au sujet qui est la transition énergétique et d'ailleurs, c'est un terme qui ne veut rien dire, la seule solution n'est pas la voiture électrique. Quand on travaille en entreprise, et je le sais parce que j'ai longtemps travaillé pour SNCF Réseau, quand on arrive avec un problème face à son manager, on arrive souvent avec deux propositions. Aujourd'hui, la seule qu'on nous propose, c'est le lithium, l'extraction. Je pense qu'il y en a d'autres. Je pense qu'il y a d'autres solutions pour s'adapter et réussir une transition. En tout cas, si le grand défi, c'est le changement climatique, je ne suis pas certaine que de produire des voitures électriques soit la solution.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci pour votre prise de parole. Monsieur sollicitait la parole depuis longtemps également.

Roland

Oui, bonjour. Je m'appelle Roland. Je suis un citoyen comme M. MACRON également. La confiance, ça ne se crée pas, de mon point de vue. Je crois qu'il y a un vieux monsieur qu'on appelait Clemenceau qui a dit « ça se mérite ». C'est une petite nuance philosophique. Ça serait intéressant aussi vis-à-vis de la neutralité posée par le cadre tout à l'heure. Moi, je trouve ça à l'entrée en fait et j'avais compris que la CNDP avait posé à l'entrée un document informatif permettant d'aller vers une opinion éclairée. Donc moi, ça, je n'appelle pas ça un document informatif. J'appelle ça un projet Imerys. Donc, j'aurais aimé... Il se trouve que j'ai ici deux exemplaires de la revue Géologues, bien connue par les géologues, un de 2007 sur la gestion de l'après-mine et un de 2016 sur le renouveau minier français. Le renouveau minier français, il a eu quelques étapes un peu chaotiques en 2011. Je ne sais pas s'il y en a qui se rappellent ce qu'il s'est passé. On nous a promis aussi un renouveau minier français avec des gaz de schiste. Il y a eu une certaine mobilisation populaire et une certaine mobilisation politique liées au conflit sur l'eau, notamment dans la région parisienne. Et il s'est trouvé qu'il y a des gens politiquement influents à l'époque, M. JACOB, en lien également avec des gens sur le plan de l'agriculture influents qui ont manifesté il n'y a pas très longtemps d'ailleurs. C'est intéressant d'ailleurs de voir comment ça fait... Les manifestations dans la rue, vous parliez d'un débat apaisé au début, c'est intéressant la notion de débat apaisé parce que quand on est apaisé, finalement, on voit que ça ne donne pas grand-chose. Les gaz de schiste, ce n'était pas très apaisé. Les agriculteurs d'il y a un mois, ce n'était pas très apaisé. Finalement, ça marche, donc ça interroge quand même la notion de débat. Moi, ce que j'aurais aimé... Il existe depuis 2011 un certain nombre de collectifs en France, dont certains ont été reçus par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques. Au moment de la réforme du Code minier, pas la dernière qui s'est faite par ordonnance, donc qui n'a rien à voir avec la démocratie, mais en 2015, effectivement, 2016, 2017, il y a eu des rencontres et il y a donc un savoir-faire non expert, je dirais. Moi, je suis allé à l'école des mines à côté du jardin du Luxembourg, il y avait la journée de la mine en France et je me suis fait traiter par M. Jacques TESTART, qui était premier président de Géoderis et puis après PDG de Variscan aussi. Et Jacques m'a dit « il y a des sachants autoproclamés, des croyants irrationnels » et j'avais une troisième expression que j'ai

oubliée. Donc, je fais partie de ces gens-là et pourtant j'aurais aimé que la CNDP, avant d'organiser le débat national, consulte ces gens-là pour qu'on puisse être à la tribune là-bas, ce que disait mon collègue tout à l'heure de la CGT, pour avoir déjà eu le temps de préparer quelque chose comme ça.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

On est arrivé au bout des trois minutes, monsieur. Si vous pouviez aller au bout de votre intervention...

Roland

Tout à fait, j'y vais. De préparer un argumentaire à la hauteur qui a demandé du travail, des heures, des mois de travail pour qu'on puisse être là-bas et déjà faire part de ce qui a été collecté depuis 10 ans ou 15 ans d'opposition au monde minier.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Pareillement, je rebondis sur deux, trois perches que vous me tendez. La première, c'est celle des ressources, on ne les édite pas en version papier pour chaque rencontre, mais on a mis en ligne une bibliographie qui comprend de nombreuses ressources, justement, qui permettent de se faire une opinion à partir d'un certain nombre de documents qui sont diversifiés sur les enjeux du projet ou sur les enjeux connexes par rapport aux enjeux de la transition écologique. Donc, je vous invite à prendre connaissance de cette bibliographie parce qu'elle est très riche, elle est sur le site internet, on a fait ce travail dans la perspective que vous avez évoquée. Petit point, mais évidemment que les acteurs associatifs, militants, citoyens, etc., ont leur place dans le débat et on en a vu un certain nombre en amont du débat, on a mené à peu près 70 entretiens. On n'a pas vu tout le monde, mais on espère que vous serez là, justement, maintenant, pour les quatre mois qui viennent. Pour ce qui est de pouvoir proposer un certain nombre d'interventions, il y a la place que vous pouvez avoir en séance, il y a aussi le fait que vous êtes amenés, pourquoi pas, à rédiger des cahiers d'acteurs. Les cahiers d'acteurs, c'est justement une manière d'exprimer un point de vue en tant que collectif, qu'organisation, qui après sera éditée, transmise, diffusée par la CNDP sur l'ensemble des réseaux en cours de débat et sur laquelle nous nous appuyerons pour instruire justement un certain nombre de sujets. Donc, je vous invite, dans le prolongement de ce qu'a dit monsieur, à penser à ces opportunités-là. N'attendez pas qu'on vous offre un cadre toujours pour vous en saisir. Il y a déjà plein d'outils qu'on a mis à la disposition des collectifs, des organisations, des parties prenantes pour qu'elles rédigent des avis, qu'elles s'expriment et après qu'elles puissent participer. Monsieur voulait prendre la parole, au fond, vous l'attendiez depuis longtemps. Il y avait deux prises de parole et j'arrête. Monsieur et puis il y avait madame là-bas, je vous ai bien en tête. Deux seulement et ça sera madame qui conclura parce qu'on va basculer sur le fil YouTube après. Allez-y, monsieur, si vous pouvez vous présenter.

Michel BARRERE

Oui, je suis Michel BARRERE et j'interviens. Je travaille pour une association qui s'appelle l'Observatoire local du droit. Le sujet de l'après-mine reste, sinon tabou, du moins marqué par l'indigence des moyens pour réparer les méfaits de la pollution, comme l'a rappelé Mme VERRAX au débat hier sur ARTE. Christophe POINSSOT, qui était aussi présent, directeur général de BRGM, signale que les projets sont faits pour réduire les pollutions. Mais, Fanny VERRAX ajoute que les données fournies par les sociétés minières ne peuvent jamais être contrôlées par les tiers. Et concernant les audits externes, ils n'existent pas. Ce sont ses propos. Il y a donc un déficit structurel de transparence qui devrait être résolu avant l'ouverture d'une nouvelle mine de lithium en l'occurrence, car les communes ont toujours été trompées par les

exploitants miniers qui n'ont jamais réparé les pollutions collatérales. Nous avons l'exemple de la mine d'uranium de Saint-Priest-la-Prugne comme le rapporte le journal Le Monde du 4 août 2017. Un collectif se bat pour l'assainissement des sites contaminés. Dans une moindre mesure, il y a aussi l'ancienne mine de plomb argentifère de Pontgibaud, commune qui a reçu cependant quelques aides financières, mais insuffisantes pour éliminer toute pollution au plomb et à l'arsenic jusqu'à 20 km en aval de cette mine sur la Sioule. Ces deux exemples montrent qu'un déficit de confiance, voire de défiance, est fondé et que ces préjudices pour les communes, leurs habitants, leurs visiteurs doivent être réparés avant l'exploitation d'une nouvelle mine. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci, monsieur. Un micro s'il vous plaît pour monsieur qui va prendre la parole. Ensuite, ce sera madame et ensuite on s'arrêtera pour les questions en salle. On basculera sur le fil YouTube. Je ne vous promets pas qu'on revienne à vos questions. Par contre, on les garde en tête. J'ai retenu aussi celle de madame et on voit à la fin s'il reste un peu de temps pour les traiter ou pas. Monsieur, je vous en prie.

Pierre-François

Bonsoir, Pierre-François. Je suis ravi parce que j'interviens un peu sur le même sujet que monsieur. Il y a une coïncidence. Moi, j'habite du côté Puy-de-Dôme, au bord de la Sioule et à proximité du barrage des Fades qui est pollué, comme on le sait, par le plomb de Pontgibaud, entre autres, en fond. Vous parliez de rapports qui n'étaient pas réalisés. Ma collègue en a parlé tout à l'heure, elle vous a interpellé là-dessus, sur les rapports sur l'environnement. Il y a un rapport qui est sorti il n'y a pas tellement longtemps, qui a été commandé par l'État et qui s'appelait Géoderis, le cabinet d'études. Pour l'instant, il n'y a aucun retour des élus, qui sont dans la salle pour certains. Un retour, donc, après, avec des informations sur les teneurs en pollution sur le site de La Bosse. Alors, vous nous dites effectivement que ça va être en profondeur, qu'il n'y aura pas d'impact ni rien. Seulement, moi, je connais la physique un petit peu, c'est-à-dire que l'eau, quand elle tombe, elle ruisselle et elle ruisselle également au fond de la mine, que ce soit à 100 mètres ou à 400 mètres derrière. Donc, il y aura un problème, certainement, de pollution, sachant qu'elle existe déjà sur place auprès des habitants du territoire et que rien n'a été fait. Je regrette que madame la préfète ne soit pas là ce soir. Elle s'est tellement mobilisée en faveur de ce projet qu'elle a un rôle de protection aussi de la population et il y a des populations. Il y a aussi une forêt derrière, une forêt avec des arbres magnifiques et on est toujours dans cette problématique de l'après-mine, bien sûr. Sachant que l'ancienne mine de tungstène, c'était 3 millions de tonnes de minerais pour produire 6 000 tonnes de tungstène. C'est donc 300 fois moins que la roche qui sera extraite actuellement par le projet EMILI. Donc, vous parliez de responsabilités environnementales, vous en avez un sacrément sur place tout de suite. Qu'allez-vous faire par rapport à tout ça ? Parce que vous nous dites que c'est minime. Des collègues vous ont déjà interrogés là-dessus, il n'y a pas de souci, tout va bien dans le meilleur des mondes. En l'occurrence, ce n'est pas le cas puisque la pollution est présente et rien n'est fait. Les moyens ne sont pas mis.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je cède la parole sur ce point pour trois minutes.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Merci pour cette question et l'intervention d'avant. En effet, l'après-mine, c'est un problème qui touche de nombreux secteurs en France. Ça fait de nombreuses années qu'on n'a pas réouvert de mine et du

coup qu'on n'a pas remis en application ce qui peut se faire dans l'après-mine. Moi, je l'ai vu sur différents pays. J'ai moi-même réalisé des projets de réhabilitation minière. Ce sont des enjeux qui sont extrêmement importants et notamment sur la gestion des eaux qui aura un énorme impact sur le comportement du site une fois qu'il est restitué à la nature. Le problème qu'on observe très souvent sur des mines et vous avez parlé notamment de mines de plomb, c'est ce qu'on appelle le drainage minier acide. C'est lorsqu'on met une roche riche en sulfure que l'eau va venir transporter ensuite des métaux lourds. Là, on a la chance, entre guillemets, que le granit de Beauvoir, le granit qui est porteur du lithium, soit dépourvu de sulfure, ce qui empêche un des problèmes majeurs au sein de la réhabilitation minière. Déjà, on a plutôt un site qui a un bon potentiel de réhabilitation et qui aura peu de chance d'être contaminant en termes de ces problèmes de drainage minier acide. En effet, la circulation des eaux en surface, on la comprend facilement. La circulation des eaux en profondeur n'est pas forcément intuitive. On a besoin de mesurer pour savoir les sens d'écoulement. On est dans un granit où on a un taux de perméabilité qui est très différent en surface où il va être très altéré ou en profondeur où il sera quasi imperméable. Et ça, c'est tout l'enjeu de la gestion des eaux, de nos études hydrogéologiques. C'est arriver à faire l'exploitation le mieux possible pour éviter des circulations d'eau souterraine et différents transports d'eau. Toutefois, le granit lui-même n'émettra pas de polluants. Les polluants qui sont dans la région sont plutôt associés au micaschiste. Il y a le problème de l'arsenic qui fait partie du fond géochimique du micaschiste. Si vous allez mesurer un point n'importe où sur le territoire où il y a le micaschiste, vous trouverez des taux anormaux d'arsenic. Donc, les eaux sont normalement enrichies en ce produit-là. Oui, le micaschiste, merci, Alan, c'est l'encaissant qu'il y a autour, c'est une roche métamorphique qui est présente régionalement tout autour du site. C'est dans cette roche-là qu'était extrait le tungstène à l'époque et qui était confronté à ces problèmes associés aux sulfures. Ce n'est pas forcément le cas du granit de Beauvoir. Ensuite, sur l'après-mine, comme on le fait aujourd'hui sur différentes ICPE, c'est-à-dire des carrières, on a une obligation de remettre en état qui est d'ailleurs mentionnée dans l'arrêté préfectoral. On est obligé, ce qui ne se faisait pas à l'époque, de payer des garanties financières. C'est-à-dire que même s'il devait arriver quelque chose à la société qui exploite, on aurait du coup de l'argent qui est mis de côté, qui payerait justement ces problèmes et qui permettrait une remise en état des sites miniers. C'est quelque chose qui n'existait pas avant.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je note qu'il y a des éléments qui sont rapportés par Imerys, mais qui de toute façon ne répondent pas à une partie de votre question qui renvoie aussi à des engagements de l'État. Et c'était aussi ce qu'évoquait monsieur et donc on pourra rediriger vers les parties prenantes concernées – c'est ce que je suis en train de dire – les questions qui, justement, aussi reviennent à questionner la responsabilité de l'État. Madame, je vous en prie, le micro n'est pas vers vous. Attendez, sinon on ne vous entend pas et sur YouTube ils vous entendent encore moins. Donc, on va peut-être passer un micro à madame et puis après, on passera. Non, désolé. On va prendre, je l'ai dit depuis tout à l'heure, un temps de questions sur le fil YouTube pour voir aussi comment ces gens-là peuvent participer. Je vous inviterai plus tard à poser vos questions. On les reportera pour ceux qui demandent la parole, dont vous madame et dont vous monsieur. On les reportera sur la plateforme en ligne pour que vous puissiez avoir une réponse dans les 15 jours, mais j'y reviendrai après.

Intervenante non identifiée

Je voulais juste vous dire que les deux précédents intervenants ont dit ce que j'avais envie de dire. Donc, je ne vais pas me répéter.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

À qui offrez-vous le tour de parole ? Vous avez de la chance, monsieur.

Jean-Claude BEURRIER

Je vous remercie. Jean-Claude BEURRIER, Bourbonnais, né à Saint-Pourçain-sur-Sioule et habitant de la planète, donc de ce territoire concerné par toutes les industries extractivistes. Vous savez que depuis nombre d'années déjà, de grandes organisations non gouvernementales internationales s'activent pour faire cesser toute forme d'extractivisme. Alors, je vous demande de faire un effort de prospective. À quelques mois, comment imaginez-vous abandonner le projet ? Quels seraient selon vous les impacts économiques sur la société Imerys ? Et question subsidiaire associée : quels sont les principaux actionnaires de la société Imerys ? Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, deux points en une question sur lesquels on peut vous entendre. Premièrement, répondre sur la fiche identité Imerys, donc qui sont vos principaux actionnaires, le fonctionnement du groupe par rapport à cela. Et deuxième point qui est de pouvoir répondre à cette question déjà envisagée parce qu'on vous a demandé de l'introduire de toute façon dans le dossier du maître d'ouvrage qui est l'option zéro, c'est-à-dire la non-réalisation du projet et ce que ça impliquerait en termes de conséquences selon vous. Voilà, trois minutes, merci et puis on passera ensuite au fil YouTube.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Bonjour. La société Imerys, c'est une société, comme je l'ai expliqué, française, cotée en bourse à Paris. Notre siège est à Paris. Nous avons 2 000 collaborateurs en France, une quarantaine de sites, un qui n'est pas loin d'ici. Donc, tout ça pour vous dire qu'on est local et vous pouvez... On existe depuis 150 ans. On existera sans doute pendant au moins 150 ans et on est là depuis longtemps et là pour durer. On ne va pas disparaître du jour au lendemain et on n'est pas loin de chez vous et bien ancré en France. Je réponds à la première partie de la question puis on viendra à la seconde. Après, les actionnaires, les propriétaires, si vous voulez, d'Imerys, nous sommes une entreprise cotée à la Bourse de Paris. Donc, nous avons un certain nombre, enfin autant d'actionnaires... Même vous, vous pouvez devenir actionnaire si vous voulez acheter des actions Imerys. Et donc voilà, on est une entreprise cotée d'ailleurs avec toutes, et c'est important de le mentionner et de l'avoir en tête, les obligations de transparence et d'information qui vont avec. Beaucoup d'informations sont disponibles sur notre site web, dans les documents de référence, dans les documents sur ce qu'on fait au niveau environnemental, ce qu'on fait au niveau du développement durable. Donc, la fiche d'identité Imerys pour moi, un groupe français de stature internationale existant depuis longtemps et avec des exigences de transparence qui sont propres à celles d'un groupe coté.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous êtes d'accord avec cette donnée ? Attendez, excusez-moi, s'il vous plaît. S'il vous plaît, je peux faire la transmission de l'information et en même temps, comme ça, tout le monde s'entend. Est-ce que vous pouvez confirmer qu'on a une part non négligeable de l'actionnariat qui n'est pas français, mais notamment belge en majorité ?

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Donc, Imerys, notre actionnaire de référence est la société GBL qui est elle-même une société cotée à la bourse de Bruxelles et qui elle-même a d'autres actionnaires qui sont belges ou pas belges d'ailleurs. Mais oui, effectivement, nous avons un actionnaire de référence. Après, on

peut discuter de qu'est-ce qui définit la nationalité ou la citoyenneté d'une entreprise, mais notre actionnaire de référence est le groupe GBL qui est un groupe lui-même coté et d'une grande réputation et qui a lui-même aussi un long historique.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Alors, monsieur, je ne vous remercie pas d'avoir eu le dernier tour de parole parce que vous êtes allé fort sur les questions. Est-ce que vous pouvez juste en 30 secondes, et vous n'irez pas au bout du sujet, aborder la manière par laquelle vous avez traité l'option zéro de non-réalisation éventuelle du projet dans le cadre justement de votre réflexion, puisque c'est un point d'ailleurs que vous retrouvez dans le dossier du maître d'ouvrage ? On en reparlera très certainement à d'autres moments du débat.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Je vais répondre pour ce qui concerne Imerys.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Brièvement, j'en suis désolé, mais on n'a plus beaucoup de temps.

M. Guillaume DELACROIX, Imerys

Aujourd'hui, on est au stade d'opportunité. Comme M. PARTE l'a expliqué, on vient de finir l'étude des cadrages. On a une étude de pré-faisabilité. On ira à une étude de faisabilité. Ensuite, on aura une décision finale d'investissement à faire en 2027. Du point de vue d'Imerys, si le projet ne se fait pas, Imerys continuera son chemin et continuera de s'occuper de ses 15 000 collaboratrices et collaborateurs, des 200 sites qu'il a dans le monde, des 2 000 employés qu'on a en France et la vie du groupe continuera, si c'est ça votre question. Enfin, c'est ça ma réponse. Après, en revanche, et comme on vous l'a expliqué au début, je pense qu'il y aura un certain coût d'opportunité pour – on ne va pas y revenir – la mobilité électrique, la souveraineté de la France et la possibilité pour la France et l'Europe de se doter d'une mine durable d'extraction de lithium. Mais du point de vue d'Imerys, la vie continuera du point de vue de la société. En tout cas, le débat devra trancher ce qu'elle y perdra.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vais céder la parole maintenant sans transition à Nicolas LE MEHAUTE qui prend le micro là et qui est donc membre aussi de l'équipe du débat et qui avait charge ce soir de superviser tout ce qui se disait sur YouTube, ou en tout cas sur le chat YouTube, pour qu'on puisse aussi le repercoler en salle, savoir globalement ce qui ressort en synthèse et puis prendre deux ou trois questionnements aussi qui seraient complémentaires de ce qu'on a pu évoquer jusque-là, en physique, ce soir, à Moulins. Nicolas, je te cède la parole.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Merci. Donc, ce qui est reporté à l'écran là, on appelle ça un Klaxoon qui est issu en fait de deux sources. Alors, il y a la source des personnes qui participent actuellement à la réunion via YouTube. Donc, ils sont 110 connectés et pour lesquels on a récupéré l'ensemble des questions à propos du débat et surtout à propos du projet et une série de questions qui sont issues des réseaux sociaux, qui ont été postées sur les réseaux sociaux en amont de la réunion de ce soir. Donc voilà, on retrouve sur chacune de ces sources globalement les mêmes préoccupations qui sont exprimées ici dans cette salle, à ceci près peut-être que l'écrit permet de rentrer dans des questions qui sont parfois très précises sur notamment les procédés. Mais, peut-être qu'on va commencer par deux questions qui ont été formulées et qui concernent directement le débat. Une question qui a été soulevée, mais qui mérite

peut-être d'être creusée. C'est celle qui est complètement à droite. Alors, Arthur qui gère l'affichage, si tu peux le grossir. Donc, on a compris qu'Imerys a des études environnementales qui sont en cours et dans ces conditions le débat public ne sera pas fini avant les conclusions de ces études. Dans ces conditions, comment se former un avis sur ce projet et au final qu'est-ce qu'il adviendra de ces éléments ultérieurs ? Alors, cette question, je pense qu'elle revient autant à nous qu'à Imerys.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, un mot, Marc, ou moi, comme tu le souhaites. Non, je ne sais pas. Ce que j'allais dire, c'est que globalement on sera confronté de toute façon à cette problématique sur un certain nombre d'enjeux. Vous avez vu que les études listées sont nombreuses, elles sont en cours. On ira autant que possible questionner Imerys pour qu'il puisse intégrer des résultats en cours de route quand c'est possible. Sur un certain nombre de données, nous ne pourrions pas aller très loin, nous ne les aurons peut-être pas. Auquel cas, la question est de savoir ce qu'il manque justement comme données et sur quels critères on pourra justement aussi avoir un positionnement plus clair sur le fond du dossier. On va avoir un certain nombre de rencontres qui permettront de savoir justement quelles sont les données qu'on estime manquantes. On verra d'ailleurs si ce sont des données que potentiellement l'autorité environnementale estime aussi d'ailleurs cruciales, fondamentales pour l'instruction notamment des études de faisabilité et pour la compréhension des impacts potentiels environnementaux du projet. En fonction, on verra bien justement ce qui manque ou pas et comment éclairer aussi ce qui suit, c'est-à-dire l'après-débat et la concertation continue qui se fait aussi sous garantie CNDP. C'est-à-dire que vous aurez de toute façon, quoi qu'il en soit, si bien sûr le maître d'ouvrage veut poursuivre ses études, une continuité d'action qui sera faite avec la CNDP qui sera autosaisie du dossier et qui nommera un, deux, trois membres de l'équipe actuelle ou d'une autre équipe pour suivre le bout de chemin condensé autour des comptes-rendus du débat public. Voilà pour ce qui me concerne. Marc, un petit ajout ?

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

En 30 secondes, premier point, pendant le temps du débat, les mois nécessaires, on a aussi la possibilité, si ça s'avérait obligatoire ou nécessaire, d'avoir des expertises courtes sur certains sujets, ce qu'on a déjà fait sur d'autres débats. Et le deuxième point, c'est que les études n'étant pas terminées, on comprend qu'on est dans un processus, on est en amont du processus des autorisations environnementales et tout le temps entre le débat tel qu'il sera terminé et les autorisations environnementales, les enquêtes publiques, nous ferons une concertation continue avec des garants probablement extraits de ceux que vous voyez ici accompagnant Mathias et avec des réunions publiques, avec des mises à disposition de données avant même l'enquête publique. Le process, il est d'un nombre de mois fort de grands débats, de questions posées sur les éléments sur lesquels les réponses ne sont pas données. Mais après, je répète, c'est la reddition, c'est-à-dire que vous aurez accès au complément d'information si les éléments nécessaires ne sont pas aujourd'hui disponibles.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, il y a une distinction forte quand même, c'est qu'il y a un an, c'était une concertation volontaire, c'est-à-dire réalisée. Oui, mais regardez, écoutez-moi, oui, le truc, il y a une petite distinction, comme on vient de vous le dire aujourd'hui, c'est une procédure du droit environnemental français que de faire appel à la CNDP. On vous adresse un certain nombre de garanties sur la prise en compte des enjeux. Après, entre ce qui vous a été dit il y a un an et ce qu'on se dit ensemble aujourd'hui, on n'aura pas de retour. Non, mais on n'est pas en

capacité, nous, à un moment donné, de l'instruire dans le débat. Par contre, aujourd'hui, on rentre dans un débat public. Je ne sais pas ce qu'on vous a dit il y a un an ou pas, mais ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui, les retours, les garanties qu'on peut vous donner sur la prise en compte, soit dans le débat, soit l'après-débat, elles s'avèrent vraies et on fera en sorte de bien vous le démontrer. Monsieur, ne vous énervez pas. En plus, on ne vous entend pas sur YouTube. Prenez le micro pour parler, sinon on ne vous entend pas plus que vous criez ou pas. Alors, on va redescendre d'un niveau. On ne résout pas aujourd'hui quoi que ce soit de l'ensemble des questions posées. Vous avez le droit d'être en colère, vous avez le droit de l'exprimer au travers d'un micro qui fait qu'on vous entend et que les 100 personnes en ligne le font aussi. Je reviens à la séance justement pour que les gens sur YouTube puissent aussi s'exprimer, même si on les entend moins fort que vous. Est-ce que, Nicolas, tu peux prolonger, justement, en repartant de quelques questionnements qui viendraient compléter les échanges qu'on a eus jusque-là et parler peut-être d'ailleurs d'autres thématiques ou autres, je ne sais pas ?

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Alors, concernant les études environnementales, peut-être qu'Imerys aura aussi envie de s'exprimer sur cette question du partage qui va venir dans le temps de concertation continue. Donc, si le projet se poursuit, qu'est-ce que vous pouvez en dire ?

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Alors, peut-être aussi pour dire que le choix d'avoir communiqué déjà il y a un an, c'était un choix volontaire de notre part. On n'aurait peut-être pas dû le faire. On aurait peut-être dû continuer à travailler un peu de notre côté. On a juste choisi de prendre un risque et de vous dire qu'on allait travailler sur un projet. Voilà, maintenant, on s'inscrit dans le cadre d'un débat. Sur les études elles-mêmes, c'est ce que je disais tout à l'heure, c'est qu'en fait, il y a un nombre de jalons dans le projet qui vont nous imposer de toute façon de rendre disponible au public l'ensemble des études. Il y a le débat public. Il y en a certaines qu'on va préparer pour la réunion spécifiquement sur l'eau. Je ne sais plus quelle est la date, mais... le 30 mai. Ensuite, il y a le dépôt des dossiers pour nos pilotes industriels qui seront plutôt vers la deuxième moitié de l'année où l'autorité environnementale, qui elle aussi est indépendante, nous a demandé de publier l'ensemble des études, pas que sur les pilotes, mais sur l'ensemble du projet au niveau de maturité où elles sont. Donc, il y aura un deuxième jalon de présentation de ces études au niveau de nos enquêtes publiques. Donc, elles seront disponibles publiquement. Il y aura un autre jalon en 2025 qui sera celui de la concession où, de nouveau, il y aura une enquête publique avec une mise à niveau des études. Et une dernière étape au moment de la demande d'autorisation finale pour les usines et la mine où il y a encore une fois, du coup, les études finalisées soumises aussi à enquête publique et qui seront aussi publiées cette fois en 2027. Et en plus de, bien sûr, la concertation continue qui vient d'être mentionnée.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Merci. Alors, il y avait peut-être une deuxième question, une autre question sur le cadre du débat. Donc, sur les réseaux sociaux, était questionnée l'indépendance de la commission en charge du débat, notamment de son président. C'est la neutralité.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Combien Imerys verse à la CNDP pour son travail ? Je me permets parce que, a priori, elle est quand même un peu proche.

M. Marc PAPINUTTI – Président de la Commission nationale du débat public

Le tout premier point sur l'indépendance. Très simplement, on a des règles très claires. On a mis à jour entièrement sur le fait de ne pas avoir de conflits d'intérêts. Il y a l'indépendance, il y a le fait d'avoir un conflit d'intérêts. Donc, pour ma part, il y a des sujets sur lesquels, c'est publié au journal officiel, j'ai travaillé dans le domaine. J'ai eu des sujets de décision sur ces points. Pendant trois ans, je ne travaille pas sur le sujet et trois ans avant, trois ans après. Et donc, c'est publié au JO. On pourra vous les fournir dans le dossier. Sur la question de combien coûte le débat, je voudrais d'abord dire une première chose, c'est que les membres de la commission particulière sont payés par la CNDP, autorité administrative indépendante. Ça garantit aussi leur indépendance. Ils ont signé les mêmes règles de déontologie. Et par ailleurs, il y a un fonds qui a été versé par Imerys de 1,6 million d'euros en TTC, pour être très clair, qui permet de financer le débat et les équipes du débat. Ces fonds sont financés à la CNDP. Donc, ce n'est pas Imerys qui paye les sujets. Donc, on a bien clarifié ça. On a un contrat, pour être très clair. Je signale que ce sont des prix qui sont... c'est un montant qu'on a analysé, qui est de la même nature pour une centrale nucléaire. Donc, on est quand même sur des sujets que l'on veut prendre tous au maximum dans les échanges, tel qu'on a commencé aujourd'hui.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, je ne sais pas, ça faisait réagir cette histoire du financement. Donc, vous avez compris, le débat logiquement et matériellement est payé par le porteur de projet. Les personnes qui travaillent pour la CNDP sont indemnisées directement par l'institution, sachant qu'on a une vie à côté. Nous, on n'est pas professionnels. On ne vit pas de ça. C'est une indemnité en tant que collaborateur occasionnel de services publics si on va jusqu'au fond du sujet. Voilà.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Une toute petite question sur YouTube qui demandait si la vidéo serait en replay. Oui, elle le sera. Donc, tout ce qui se dit ce soir sera accessible sur internet pendant toute la durée du débat et puis au-delà. Alors, viennent ensuite un certain nombre de questions qui rentrent dans le projet lui-même, notamment des préoccupations qui tournent autour de l'eau, de ses prélèvements, de ses rejets et notamment des prélèvements dans la Sioule et en particulier en période de sécheresse. Alors, on peut peut-être afficher du coup. Quid des prélèvements en eau dans la Sioule en période de sécheresse ? Et puis, une intervention un peu plus bas à gauche. Un millième du débit de la Sioule sera nécessaire. Avez-vous essayé la descente de la Sioule en été ? Peu de débit.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, voilà, à vous de la parole. On refait tourner le chronomètre, s'il vous plaît, pour les trois minutes. Merci.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Je vais profiter de faire intervenir quelqu'un de l'équipe. Ce sera aussi quelqu'un que vous verrez aussi pendant le débat public qui peut peut-être... Fabrice, je ne sais pas si tu veux te présenter peut-être et puis prendre cette question.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Bonjour à toutes et à tous. Fabrice FREBOURG, je suis en charge pour Imerys des études environnementales et de toutes les procédures administratives. Les études hydrogéologiques ont été l'objet de nombreuses attentions dans les réunions publiques auxquelles vous êtes venus effectivement en octobre 2022. Ce sont des études qui sont

longues sur lesquelles nous commençons à avoir des premiers éléments. Nous nous engageons à venir présenter ces premiers éléments lors de la réunion thématique sur l'eau. Ces premiers éléments seront aussi également mis à disposition dans le cadre de l'ensemble des études d'impact. Pour en revenir à la question très particulière sur le débit de la Sioule, le bureau d'études ANTEA qui nous accompagne a fait un certain nombre d'estimations sur la rivière. Il a récupéré les données qui sont aujourd'hui publiques, qui sont celles de la commission locale de l'eau, qui sont celles du SAGE et qui sont remontées au niveau du... le SAGE, c'est le schéma d'aménagement et de gestion des eaux... et qui sont remontées ensuite aux services de l'État. Le prélèvement dans la Sioule, il n'est pas encore déterminé dans sa temporalité. S'il est déterminé dans son volume aujourd'hui de façon globale, c'est ce qui a été présenté dans le dossier du maître d'ouvrage, à peu près 600 000 mètres cubes par an. Et je rappelle que ces 600 000 mètres cubes sont issus aussi des efforts sur le recyclage. Ces 600 000 mètres cubes devront être ordonnés dans l'année pour faire attention justement à ces périodes de sécheresse, avec un certain nombre de précautions que nous nous engageons à prendre et que nous sommes en train d'étudier avec les acteurs locaux. C'est un stockage potentiel dans le lac de Beauvoir, par exemple, les lacs qui sont sur la carrière de kaolin actuelle et pour pouvoir moins prélever dans cette rivière au moment de la période de sécheresse. Il y a aussi ce qui est déjà à l'œuvre aujourd'hui, des systèmes de soutien de l'étiage qui sont disponibles par les services d'EDF avec le barrage de Fades, auxquels nous pourrions potentiellement faire appel. Toutes ces modalités-là sont encore à écrire.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Nicolas, à toi la parole.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Merci. Au niveau des prélèvements d'eau se posait aussi, dans les préoccupations exprimées, la question des rejets ; se posait aussi la question des pollutions de l'eau vers la Sioule. Mais finalement, quels sont les risques au niveau des pollutions des eaux vers la Sioule et puis sur le site de la mine ? Quels sont les suivis qui seront mis en place pour garantir la connaissance de cette évolution ?

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Les suivis sont imposés par une réglementation qui est contrôlée, notamment par la police de l'eau, par la DREAL, où on s'engage à respecter des débits, des pH, etc. Donc, avec une station de mesure à la sortie du site. Donc ça, c'est pour les eaux de ruissellement qui sont présentes à chacune de nos infrastructures. Ça sera le cas notamment au niveau d'Echassières, mais également sur le site de chargement ou le site de conversion. Donc, on doit et on est obligés de mettre en place des mesures de prévention de tout risque de fuite, avec par exemple des bacs de retenue ou de décantation autour des stockages de nos réactifs. On doit mesurer, on doit neutraliser si jamais il y avait une eau qui ne serait pas conforme au niveau du pH. On ne doit pas la rejeter, on doit la contrôler, la neutraliser avant rejet. Donc, on s'engage de toute façon à respecter les limites réglementaires, ce que nous imposera notre arrêté pour la conduite de ces travaux-là. On se conformera. Si on ne l'est pas, notre site sera fermé ou mis en demeure. Donc, de toute façon, on n'a pas le choix de se conformer à la réglementation. En tout cas, moi, les sites sur lesquels j'ai été, on les respectait et on était très souvent inspectés. L'enjeu de l'eau est très important.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Toujours pour donner de la visibilité aux participants sur les échéances du débat et le contenu de certaines rencontres à venir. Donc, il y a trois

réunions locales, on vous l'a dit tout à l'heure, qui vont être organisées sur les trois sites du projet, Echassières, Saint-Bonnet et puis sur le site de La Loue, agglomération de Montluçon. À chaque fois sur ces trois réunions-là, vous aurez bien sûr une petite présentation transversale du projet, mais vous aurez surtout des focus permettant de voir comment est prévue l'inscription des sites industriels sur le site et éventuellement, quand il y a des sujets qui questionnent la ressource en eau et c'est le cas de toute façon sur les différents sites, on verra justement plus précisément quel peut être l'impact potentiel en entrée ou en sortie au regard des enjeux d'inscription des différents sites. Donc, voilà typiquement des sujets sur lesquels les trois réunions locales permettront d'aller bien plus loin en matière et d'informations échangées et puis en matière d'approfondissement des sujets environnementaux avant d'en arriver aux prochaines réunions thématiques sur ces sujets-là. Oui, on se dirige doucement vers la fin de la rencontre. On va laisser Nicolas encore poser deux ou trois questions et puis on conclura derrière. J'aurais quelque chose à dire pour les personnes qui n'ont pas pu prendre la parole puisque je sais qu'il y a certains bras levés et je ne pourrai pas répondre à toutes les demandes. Mais, vous verrez qu'on reprendra quand même contact pour que vous puissiez avoir une suite donnée aux questionnements que vous n'aurez pas pu formuler oralement. Si vous voulez qu'on tienne aussi un certain horaire, il faudra qu'on sache stopper.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Alors, il y a des questionnements aussi complémentaires. Mathias, tu disais que certains aspects très précis du projet seront questionnés dans le cadre de réunions locales. Sachant que sur les réseaux sociaux et sur YouTube, on retrouve les mêmes préoccupations que celles qui sont exprimées ici en allant peut-être un peu plus dans le détail. Donc, je vais vous en poser une qui concerne la voie ferrée sur laquelle sera transféré le minerai vers l'usine de conversion. Donc, avec une question : qui va financer la rénovation nécessaire de cette voie ferrée ? Ce qui pose la question de la coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire aussi par rapport à ce projet.

M. Alan PARTE – Vice-président projet EMILI, Imerys

Il y a deux parties dans la question. Il y a le réseau ferré national qu'on serait amené à utiliser aussi, notamment pour amener notre concentré ou les coproduits vers leur marché respectif ou vers l'usine de conversion. Donc ça, c'est le réseau ferré national. C'est comme si nos camions prenaient l'autoroute, donc normalement c'est une responsabilité de l'État et des régions de s'assurer de la bonne tenue de ces infrastructures pour permettre... je souligne aussi que c'est un réseau ferré qui transporte aussi des passagers. Donc, il y a aussi besoin de ce maintien de ces infrastructures. Et ça, c'est la responsabilité de l'État via SNCF Réseau en particulier. Ensuite, nous, on aura probablement à créer ce qu'on appelle un ITE. Donc ça, c'est une partie privative de la voie pour que nos trains puissent ensuite sortir du réseau ferré national et être chargés ou déchargés en fonction de si on est plutôt à la station de chargement ou à l'usine de conversion. Et ça, ça sera du coup financé par Imerys.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Une dernière question peut-être qui viendrait compléter déjà l'ensemble des échanges du soir.

M. Nicolas LE MEHAUTE – Commission particulière du débat public

Alors, sur les déchets, il y a toute une série de questions qui concernent les déchets. Alors, quel déchet généré, à quelle étape du processus, quel lieu de stockage, éventuellement quelle valorisation, quel risque de pollution des eaux souterraines, notamment par l'arsenic ?

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Alors, est-ce que vous pouvez déjà faire la différence pour que l'on comprenne bien ? Parce qu'on parle de déchets, c'est un terme générique, mais qui, pour vous, renvoie à d'autres réalités. Parlez peut-être de stériles et de résidus déjà pour éclairer les gens sur ces différences-là et la manière dont vous l'intégrez dans vos procédés.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Il y a en effet les stériles et les résidus. Il y a même plusieurs types de stériles. Pour une mine à ciel ouvert, ce serait les stériles primaires qui nous permettraient d'accéder au gisement. Donc là, déjà, nous, on n'a pas ce problème-là. On va avoir des stériles pour accéder au gisement et en profondeur du gisement il y a certaines zones, des petites lentilles, qui ne sont pas minéralisées et qui sont du coup des stériles qui seront remblayés directement dans les galeries souterraines. Il y a des résidus au moment de la concentration, puisqu'on va sortir les micas, mais il n'y a pas que les micas qui sont valorisés. On a quand même des gros volumes de feldspath qui sont de bonne qualité et qui seront également valorisés. C'est la fraction plutôt siliceuse, les minéraux, les quartz qui ne seront pas valorisés, qui eux seront remblayés dans la carrière, dans les galeries souterraines pour la plus grande partie, mais également en surface pour une partie moindre. Donc tout ça, évidemment, c'est un phasage qui est en cours d'élaboration pour savoir dans quel ordre on doit le faire. Mais en tout cas, le site est propice à ce type de stockage et la technique exploitée sous niveau abattu, la technique qui sera employée est propice à ça et optimise les possibilités de remblaiement en souterrain. Ça a été un choix qui a été pris par Imerys, malgré les surcoûts, pour justement réduire ces problématiques-là. On a la chance d'avoir ce qu'on appelle un vide de fouille, c'est-à-dire la carrière actuelle des kaolins de Beauvoir qui est entourée de terrains naturels et qui sera parfaite pour du stockage de résidus ou de stériles miniers, ce qui garantit une stabilité, etc. Voilà, ça, c'est pour la partie des résidus et des stériles. Pour l'usine de conversion, du coup, peut-être, Loïc, que tu veux en toucher deux mots.

M. Loïc CHENAL – Imerys

Alors je me présente déjà, je suis Loïc CHENAL, je suis responsable des opérations du projet EMILI. Alors effectivement, comme vous l'avez mentionné, on aura des résidus pas uniquement au niveau de l'usine de concentration, mais aussi au niveau de l'usine de conversion. Ce qu'il faut aussi mentionner, c'est qu'on va chercher à valoriser le maximum, pas uniquement le produit fini, bien entendu, qui est l'hydroxyde de lithium, mais aussi des coproduits. Donc, l'usine de conversion va aussi produire des coproduits comme l'usine de concentration. Donc ça, c'est la première chose. Et après, à différentes étapes du procédé, on va effectivement récupérer des produits qu'on ne va pas pouvoir valoriser, qu'on appelle résidus de conversion et qu'on va caractériser pour savoir de quoi exactement il s'agit et pour pouvoir les stocker dans les stockages adaptés.

M. Christopher HEYMANN, Directeur du site de Beauvoir, Imerys

Pour préciser les stockages adaptés, on va donc chercher potentiellement des vides de fouille qui correspondraient et qui auraient les bonnes caractéristiques à l'heure actuelle du projet. Vu que tout n'est pas ficelé et que c'est encore en discussion, on recherche potentiellement justement des vides de fouille pour pouvoir stocker ces résidus.

M. Mathias BOURRISSOUX – Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous propose qu'on s'arrête là pour ce soir. Il y a un certain nombre de questions qui n'ont pas pu être posées dans la salle. J'ai repéré quelques personnes. Est-ce que vous pourrez venir vers moi pour qu'on puisse prendre note de ces questions ? L'idée est qu'avec

tout ce qui a été échangé sur le chat YouTube et tout ce qu'on a pu, nous, à un moment donné, collecter sous forme de questions à partir des cartons que vous avez fait remonter, on puisse le répercuter sur les réunions à venir. On va faire une annexe au compte-rendu qui, sous forme d'un tableau détaillé, reprécisera, thème par thème, toutes les questions que vous aviez posées et qu'on réintroduira dans les réunions suivantes qui permettent d'en parler. Je vous remercie vivement pour votre participation en espérant qu'on vous revoit en cours de débat. Dès jeudi, nous serons donc sur un forum participatif à Gannat. D'ici là, donc déjà, ne quittez pas trop vite la salle parce qu'un apéritif est servi à la sortie et c'est l'occasion d'échanger, de prolonger les débats et pourquoi pas de nous faire passer des messages, de nous interpeller, nous, équipe CPDP, si vous le souhaitez. Pour être très clairs, jeudi à Gannat, nous serons dans un forum participatif où l'idée sera toujours de faire remonter les questionnements en partant des attentes des participants. On restera encore sur, finalement, une précision de réponse qui restera, je pense, insatisfaisante par rapport à certaines demandes qui sont les vôtres. Mais, on continuera de collecter un maximum d'enjeux sur les thématiques qui nous permettront de construire les ordres du jour de toutes les rencontres suivantes. Donc, on part vraiment de vos préoccupations, non pas pour répondre toujours d'emblée, mais pour arriver à construire le programme de toutes les sessions thématiques qui suivent après. Voilà, on vous devait cette clarté-là. D'autres rencontres sont à venir. Rendez-vous sur le site du débat pour bien sûr en prendre connaissance ou sinon regardez le dépliant qui est à la sortie et prenez-le avec vous puisqu'il concentre toutes les informations nécessaires pour participer et pour s'informer. Nous vous remercions pour votre participation. À très bientôt, nous l'espérons et merci beaucoup pour votre présence active ce soir.

QUESTIONS POSÉES PAR ÉCRIT, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR YOUTUBE

NB : l'origine des questions est précisée comme suit :

- (C) : carton dans la salle de réunion
- (RS) : réseaux sociaux
- (YT) : fil de discussion de la diffusion sur Youtube

Justifications économiques et stratégiques du projet

Opportunité du projet

(C) Comment se projeter pour une exploitation minière sur la voiture électrique dans un marché s'évanouissant en Allemagne ainsi qu'en Chine, principal producteur ?

(C) Plutôt que de se précipiter sur une alternative « tout voiture électrique » aux énergies fossiles, se poser la question de la mobilité et des transports en commun.

(C) Est-ce que des lobbys travaillent pour vous ? Pourquoi un enjeu stratégique est-il porté par une entreprise privée ?

(C) L'ouverture de la mine est-elle répond à un enjeu stratégique. Pourquoi un enjeu stratégique est-il porté par une entreprise privée ?

(C) Il serait plus judicieux d'aider les pays producteurs à rendre leur industrie plus propre, que de « saccager une région qui ne produira pas assez de lithium pour la France.

(C) Votre lithium sera-t-il compétitif ? Qui vous garantira que Renault, Peugeot, Citroën... achèteront votre lithium ?

(C) Pouvons-nous avoir des informations précises sur la refonte du code minier en Europe ?

(YT) Si on considère comme acquis la nécessité de la voiture électrique, quelle est l'alternative crédible plus écologique à une telle mine ? Discuter...

(YT) Notre dépendance aux matières premières stratégiques est aujourd'hui un véritable problème. Alors pourriez-vous expliciter plus amplement l'opportunité qui nous est faite ?

Questions sur le maître d'ouvrage et ses actionnaires

(C) Imerys a-t-elle des actionnaires ?

(RS) Pourquoi dit-on qu'Imerys est une entreprise française alors que les principaux actionnaires sont des sociétés étrangères ?

(YT) Qui sont les bénéficiaires effectifs d'Imerys ? Actionnaires privés ? Etat ?

Retombées économiques, emploi, formation

(C) Quid de l'économie locale (camping, musée, espace multi-activités, producteurs de noix) ?

(C) Est-ce que toute la filière est en France, du lithium à la batterie ?

(C) Quel serait le profil des salariés à recruter ? Un plan de formation est-il d'ores et déjà prévu ?

(C) Les retombées économiques peuvent-elles permettre de réinvestir dans d'autres industries ?

(C) Employabilité dans la région : critère de décision pour le choix ?

(C) Plate-forme ferroviaire : sera-t-elle une opportunité d'exploitation pour d'autres entreprises dans l'Allier ?

(C) Constat que le choix du site de la Loue permet de revaloriser un terrain à l'abandon.

(C) Plus de détails sur l'emploi.

(C) Quelles retombées économiques pour la commune et les habitants d'Échassières ?

(C) Sur quelle base a-t-on fixé la base des 1 000 emplois s'il s'agit d'une usine automatisée ?

(RS) Combien de créations d'emplois et quels types d'emploi sont prévus ? Quelle est leur répartition sur les différents sites ?

(YT) Pouvez-vous nous préciser le nombre d'emplois directs sur chaque site concerné ? Le recrutement sera-t-il local ou les employés viendront de l'extérieur ?

(YT) Quel statut pour les ouvriers sur le gisement (conditions de travail, contrat) ?

(YT) Quel serait le type de profil des personnes recherchées sur l'usine de conversion ? Beaucoup de difficultés de recrutement dans tous les corps de métiers actuellement, les besoins sont-ils spécifiques ?

Impacts liés à l'eau

Impact sur la qualité des eaux

(C) Quel impact l'exploitation du gisement d'Échassières en lithium aura-t-elle sur l'eau thermale de Nérès-les-Bains, riche à hauteur de 1,7 mg/L ?

(C) L'installation de l'usine de conversion sur le site inondable de la Loue pourrait-elle impacter la qualité des eaux environnantes ?

(C) Quels produits sont intégrés à l'eau lors des différentes transformations ?

(C) Vous proposez dans le projet de créer des réserves d'eau pour ne pas pomper dans les nappes phréatiques. Pouvez-vous préciser ?

(C) La ressource en eau est une inquiétude majeure pour toute la population. Que pouvez-vous leur dire ?

(C) Depuis le point haut de La Bosse naissent beaucoup de ruisseaux qui s'écoulent dans la région et au-delà. Comment se prémunir des pollutions dégagées par les matériaux résiduels enfouis dans les sols et au contact des eaux ?

(YT) Quels impacts du projet sur l'eau (pollution) et notamment l'eau potable et les cours d'eau ?

(YT) Quels sont vos engagements concernant la pollution des sols, de l'eau ... Quelles seront les mesures prises afin de contrôler ces aspects ?

Prélèvement et réserves

(C) Êtes-vous certains que la Sioule suffira à vos besoins ? Même en état de sécheresse, qui va sans doute se renouveler ?

(C) Combien de bassines sur la Sioule ? De quelle capacité ?

(C) Si le débit de la Sioule ne permet pas de remplir les « réserves » d'eau, qu'est-ce qui se passe ? Chômage technique ?

(C) Sur quels éléments vous basez-vous pour dire que le débit de la Sioule sera suffisant ? Le changement climatique pourra l'impacter. Il y aura tous les étés des arrêts de sécheresse.

(C) Quelle sera la quantité d'eau nécessaire afin de constituer le « stock » initial avant le premier cycle de recyclage ?

(C) Comment les matériaux résiduels vont-ils revenir à Échassières ? Pas de transport par camion à l'aller, mais quid du retour ?

(C) Sur quel site l'eau sera-t-elle captée dans la Sioule ?

(RS) Quel est le volume d'eau qu'Imerys prévoit de pomper et de rejeter, dans la Sioule et dans le Cher ?

(RS) Quels sont les étapes du processus qui consomment de l'eau ? Et quel volume d'eau cela représente sur le site d'extraction, et sur le site de conversion ?

(RS) L'entreprise Imerys va-t-elle payer l'eau prélevée dans les cours et à la station d'épuration ?

(RS) Qu'est-il prévu en termes de prélèvement d'eau en périodes de sécheresse ?

(RS) Le volume d'eau usée fourni par la station d'épuration correspond-t-il aux besoins en eau de l'usine de conversion ?

(RS) Quel organisme va contrôler l'eau prélevée et rejetée et à quelles fréquences ? S'agira-t-il d'un organisme indépendant ?

(YT) Quid des 10% d'eau non recyclée ? Quel traitement des 90% dit traités ? Sous quel contrôle ?

(YT) 1/1000^e du débit de la Sioule sera nécessaire... avez-vous essayé la descente de la Sioule en été ? peu de débit

(YT) Quel sera l'impact d'autant d'eau nécessaire à l'extraction du lithium en termes de milliers de tonnes ?

(YT) Quid des prélèvements en eau sous la Sioule en période de sécheresse ?

Autres impacts environnementaux

Impacts sur l'air, les sols, le paysage...

(C) Est-ce que vous êtes prêts à renoncer au projet s'il s'avère que la mine est trop désastreuse pour l'environnement ?

(C) L'accent est mis sur les enjeux en termes d'emplois, de gestion de la ressource en eau. Qu'en est-il de la qualité de l'air ?

(C) Il paraît que le sous-sol d'Échassières est déjà pollué par des anciennes mines de tungstène. Les polluants vont se retrouver où ?

(RS) Quid de l'impact environnemental du projet ?

(RS) Des pollutions visuelles (ex : eau stagnante) et olfactives sont-elles possibles ?

(YT) Quelles sont les contreparties environnementales pour le territoire ? Le département ?

(YT) Quel impact sur le plaisir touristique à st Bonnet de Rochefort pour la baignade, la pêche... faut-il tirer un trait sur ce site magnifique ?

Déchets de l'exploitation

(RS) Comment les déchets miniers seront-ils protégés des infiltrations d'eau sur le très long terme ?

(RS) Quels déchets le projet va-t-il générer ?

(RS) Enfouir le granit réduit à l'état de farine dans le sous-sol ne va-t-il pas augmenter le risque de pollution à l'arsenic des eaux souterraines ?

(RS) Que va-t-on faire des déchets non utilisés (soit 90% de l'extraction) : quel mode de transport ? Quel lieu de stockage ? Quelle valorisation ?

Questions relatives à l'exploitation

(RS) Quels sont les types de produits chimiques utilisés aux différentes étapes du process industriel (de l'extraction à la conversion) ?

(RS) Quels terrains vont être concernés par la plateforme de chargement entre st Bonnet de Rochefort et Naves ?

(RS) Quelle quantité de lithium nécessaire pour la fabrication d'une batterie électrique ? Et que cela représente-t-il en termes de volumes de minerais extraits ?

Devenir du site après la période d'exploitation

(C) Peut-on considérer que l'exploitation est liée à la disponibilité de la matière première ?

(C) Le jour où il n'y a plus de lithium, que devient la mine ?

(C) Qu'est-ce qui pourrait arrêter le projet ?

(C) Le lithium n'est pas renouvelable. Dans 25 ans : site épuisé et région dévastée et polluée.

(C) Qu'est-ce qui est prévu sur le plan environnemental lorsque la mine sera épuisée ? Zone de chargement, de la Loue...

(RS) Quelles seront les exigences de remise en état de l'environnement à la fin de l'exploitation ?

(RS) Dans quelle mesure peut-on faire confiance à Imerys et aux pouvoirs publics pour assurer le suivi environnemental du projet au-delà de sa durée de vie ?

(RS) Est-ce qu'Imerys continuera à être responsable des impacts de ses installations après la fin de ses activités ? Et pendant combien de temps ? Ou est-ce que ce sera à l'Etat de prendre le relais ?

Questions relatives au débat public

(RS) Quel est le but de débattre alors que les lieux d'extraction, logistique et raffinage sont déjà connus ?

(RS) A-t-on des garanties sur l'indépendance du président de la CNDP vis-à-vis du projet ?

(YT) Pourquoi les prises de positions politiques sont-elles autorisées ?

(YT) Imerys a bien dit que les études sur l'environnement et l'ingénierie ne seraient pas terminées pendant le débat public : comment se former un avis dans ces conditions ?

Autres avis et questions

(C) Comparer le lithium au kaolin, c'est fort ! Est-ce que vous êtes un bienfaiteur, car vous vous présentez comme tel ?

(C) Pourquoi RTE n'a-t-il pas fourni de cahier d'acteur ? Ce projet implique la construction d'une ligne à haute tension et les infrastructures de la mine impliquent une consommation d'électricité très importante.

(YT) Qui va financer la rénovation nécessaire de la voie ferrée ?

(YT) Pourquoi le rôle des élus, au courant depuis 2015, ainsi qu'une partie de la population, n'est pas abordé. Quid des conflits d'intérêts ?

(YT) Pourquoi à Saint-Austell (Cornouillages) il a été prévu un site pilote avant de lancer l'exploitation ?